

## VIDEO. 33 nouvelles communes pourraient intégrer le Parc de la forêt d'Orient

La révision de la charte du Parc naturel régional de la forêt d'Orient à partir de 2025 pourrait permettre à 33 nouvelles communes auboises d'y adhérer. Une extension jusqu'au lac du Der est même envisagée mais se heurte à des divergences politiques.

[\(id262218/article/2021-06-03/33-nouvelles-communes-pourraient-entrer-dans-le-parc-de-la-foret-dorient\)](#)



Par Christophe RUSZKIEWICZ  
Publié: 3 juin 2021 à 05h46

🕒 Temps de lecture: 3 min

Partage :



En 2025\*, le Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO) saura s'il conserve ou non son label jusqu'en 2040.

La charte qui sert de référence de travail pour les quinze prochaines années va bientôt être rédigée avant d'être soumise à l'approbation de la préfecture de région. « Une procédure assez complexe », indique Philippe Pichery, président du PNRFO, rappelant que « nous sommes tous convaincus par ce label ».

La grande nouveauté est l'intégration envisagée de 33 nouvelles communes (voir ci-dessous). Parmi elles, vingt-cinq se situent à l'est du département, soit dix communes du secteur des Lacs de Champagne, et quinze communes du Soulainois, ce qui n'est pas sans poser de questions (voir ci-dessous).

Consultez l'actualité en vidéo @(/videos)

### Une extension jusqu'au Der envisagée

Ce nouveau périmètre proposé est à la fois une réponse à « des manifestations d'intérêt par certaines communes », mais dépend également de « l'avis des scientifiques », poursuit Philippe Pichery, en référence à la zone Ramsar (zone humide d'importance internationale) ou au territoire de la Champagne humide.

- spatialisé toutes les mesures qui peuvent l'être et qui renvoie à ces mesures dans la légende
- Des annexes :
  - la liste des communes et EPCI ayant approuvé ou pas la Charte, et celles du périmètre de classement potentiel
  - une cartographie permettant de visualiser cette liste
  - le nouveau projet de statut du syndicat mixte
  - l'amélioration du tracé
  - un plan de financement pour les 3 premières années
  - le rapport environnemental et l'avis de l'autorité environnementale

#### Le périmètre de révision de la charte

##### Le périmètre d'étude de la tranche ferme

Le périmètre d'étude concerne 91 communes, soit les 28 communes qui composent le Parc actuel et les 33 nouvelles communes envisagées dans le cadre de son extension (Figure 2).

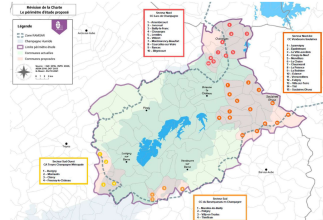
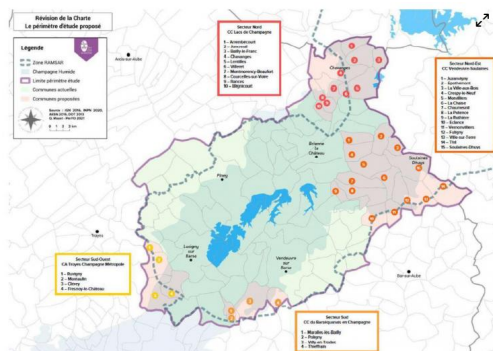


Figure 2. Carte du périmètre d'étude de la tranche ferme

PNR de la forêt d'Orient - révision de la charte horizon 2025 - élaboration de la Charte horizon 2039

7



Attention : il faut bien indiquer qu'il ne s'agit que d'un périmètre d'étude, et non d'un choix définitif. D'ailleurs, si ce premier périmètre est qualifié de « sécurisé », un second, « plus ambitieux mais risqué », est proposé en option : une extension jusqu'au lac du Der. Philippe Pichery a rencontré ses collègues de la Marne et de Haute-Marne mais n'a pas senti un grand enthousiasme. « Si je dois résumer la réponse collective des élus, c'est que ce n'est pas dénué d'intérêt mais qu'ils ne le sentent pas vraiment », poursuit le président du Parc.

L'établissement de ce périmètre d'étude est une toute première étape, car une fois la charte rédigée, chaque conseil municipal devra ensuite prendre une délibération pour dire si oui ou non il accepte de rejoindre le nouveau territoire du Parc naturel régional.

Il faut au moins que les deux tiers des communes y soient favorables et que celles-ci représentent trois-quarts de la superficie et la moitié de la population. « On va entrer dans une phase de discussion, chacun prendra ses décisions à la lumière de ces nouvelles études pour mieux comprendre (l'intérêt de rejoindre le PNRFO) », complète le président du Parc, rappelant que ces études pourront toujours servir aux communes, qu'importent leurs décisions.

\*La charte devait prendre fin en 2024 mais en raison de la crise liée au Covid, la date d'échéance a été renoussée d'un an



# Pourquoi Philippe Pichery a quitté la présidence du Parc de la forêt d'Orient

Le président du Département a laissé sa place à la tête du Parc naturel régional de la forêt d'Orient pour se consacrer à d'autres dossiers prioritaires.

(/id304570/article/2021-10-20/pourquoi-philippe-pichery-quitte-la-presidence-du-parc-de-la-foret-dorient)



Le président du conseil départemental a de nouvelles responsabilités aux niveaux local et national, raison pour laquelle il a préféré laisser sa place à la tête du Parc de la forêt d'Orient.



Par Christophe RUSZKIEWICZ  
Publié: 20 octobre 2021 à 04h53

🕒 Temps de lecture: 2 min

Partage :



« *O n n'est pas des surhommes. Il y a quand même des limites dans la gestion d'un emploi du temps. Il me fallait alléger mes missions* », souligne Philippe Pichery. [Le président du Département \(/id271238/article/2021-07-01/un-president-qui-marque-bien-sa-difference\)](#) fait référence à son départ d'une autre présidence, celle du [Parc naturel régional de la forêt d'Orient \(/id262218/article/2021-06-03/33-nouvelles-communes-pourraient-entrer-dans-le-parc-de-la-foret-dorient\)](#) (PNRFO). Il en était à la tête depuis début 2019.

## Marielle Chevallier lui succède

Pour lui succéder, le comité syndical du PNRFO a voté en faveur de Marielle Chevallier, maire de Vendevre-sur-Barse. « *On revient, comme c'était le cas avec Pierre Micaux et Christian Branle, à une tradition de présidence d'un conseiller départemental qui est à la fois maire d'une commune importante* », fait remarquer Philippe Pichery, qui reste, lui, 2e vice-président. « *J'ai pris beaucoup de plaisir dans cette tâche qui n'est pas toujours facile, mais il n'était pas question de tout lâcher.* »

Il fait confiance à Marielle Chevallier pour suivre deux dossiers importants : la réhabilitation de la Maison du Parc, sur de bons rails, et la révision de la charte, en 2025.

La décision de Philippe Pichery a été motivée par de nouvelles responsabilités au niveau local. La présidence du service départemental d'incendie et de secours dans un premier temps, dont « *le mode dans l'Aube est menacé par des règlements nationaux et européens. Je veux bien le sécuriser* », annonce Philippe Pichery. Le développement de la société mixte de la Technopole de l'Aube est une autre priorité, avec l'objectif de « *renforcer l'identité du campus* ».

Philippe Pichery a également pris du galon au niveau national « *dans l'intérêt du département* ». Il préside désormais la commission développement et solidarités territoriales à l'ADF (Assemblée des départements de France), où il prône « *l'union des forces* ». Il est également devenu, ce n'était pas prévu, vice-président de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Une instance

méconnue mais dont « *le rôle est majeur pour l'autonomie et le handicap* », insiste Philippe Pichery. Il suffit de lire le budget annuel consacré à cette instance pour s'en convaincre : 31 milliards d'euros.

## Sur le même sujet

- [VIDEO. 33 nouvelles communes pourraient intégrer le Parc de la forêt d'Orient \(/id262218/article/2021-06-03/33-nouvelles-communes-pourraient-entrer-dans-le-parc-de-la-foret-dorient\)](https://www.lest-eclair.fr/id262218/article/2021-06-03/33-nouvelles-communes-pourraient-entrer-dans-le-parc-de-la-foret-dorient)
- [Conseil départemental: Philippe Pichery réélu président \(/id271238/article/2021-07-01/un-president-qui-marque-bien-sa-difference\)](https://www.lest-eclair.fr/id271238/article/2021-07-01/un-president-qui-marque-bien-sa-difference)



Météo

<https://www.lest-eclair.fr/services/meteo>



Horoscope

<https://www.lest-eclair.fr/services/horoscope>



Jeux

<https://www.lest-eclair.fr/services/jeux>



Hippisme

<https://www.lest-eclair.fr/services/hippisme>

La ministre de la Santé inaugure les nouvelles urg... ✕

## Les défis de Marielle Chevallier, nouvelle présidente du Parc de la forêt d'Orient

Marielle Chevallier est, depuis le 27 septembre, la nouvelle présidente du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, que 33 communes supplémentaires pourraient intégrer en 2025. Elle évoque les principaux dossiers.

(/id306654/article/2021-10-26/les-defis-de-marielle-chevallier-nouvelle-presidente-du-parc-de-la-foret-dorient)



Marielle Chevallier était la seule candidate pour succéder à Philippe Pichery à la tête du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.



Par  
**Christophe RUSZKIEWICZ** (/116450/dpi-authors/christophe-ruszkiewicz)  
Journaliste  
Publié: 26 octobre 2021 à 06h45

⌚ Temps de lecture: 5 min

Partage :      

## Invalid Scald ID.

**Marielle Chevallier, vous êtes la nouvelle présidente du Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO). Quelles ont été vos motivations pour postuler à ce poste (elle était la seule candidate, NDLR) ?**


Lorsque le président Philippe Pichery avait été élu, il m'avait confié le suivi de l'extension de la Maison du Parc. Après des discussions et échanges [pour prendre sa succession \(/id304570/article/2021-10-20/pourquoi-philippe-pichery-quitte-la-presidence-du-parc-de-la-foret-dorient\)](#), j'ai accepté la proposition. Christian Branle (président avant Philippe Pichery) m'avait déjà parlé de cette fonction. Je sais que j'arrive dans une structure complexe...

### **Pourquoi une structure complexe ?**

De par toutes les missions du Parc et toutes les collectivités représentées au comité syndical (la Région, Troyes Champagne Métropole, le Département et 58 communes aujourd'hui). Plus il y a de monde, plus c'est compliqué.

### **Vous avez l'impression que le PNRFO n'est pas accepté partout de la même manière ?**

Ça dépend de l'endroit où on se trouve. Tout n'est pas accepté, mais sur le territoire, il y a une culture « Parc », qui est ancrée. Le Parc a ses avantages, avec la protection de la faune et la flore, les sentiers de randonnée, la qualité de l'architecture, la préservation voire la création de vergers, etc., et ses inconvénients.

Consultez l'actualité en vidéo  (/videos)

### **Le tourisme lié aux parcs naturels est de plus en plus vendeur, en lien avec la dimension environnementale qui attire de plus en plus...**

Quand on prend le nombre de touristes dans le Parc, il y a deux catégories : ceux qui viennent spécifiquement pour les lacs, et ceux qui viennent pour le côté nature. Ce sont deux publics différents mais qui viennent sur un même lieu.

Le problème reste que la Maison du Parc, au cœur de la forêt, si elle a entièrement sa place là-bas, manque encore un peu de signalisation. Elle est située dans un virage, il faut savoir qu'elle est là...


### **La Maison du Parc est d'ailleurs le principal dossier à gérer avant le renouvellement de la charte. Où en est-on aujourd'hui ?**

Nous en sommes au stade de la réflexion. Un cabinet, MP Contact, a été retenu. Il faut bien connaître les besoins. L'idée de l'extension est de mettre tout le personnel en un même lieu. La communication entre les services est importante. Aussi le pavillon Saint-Charles est une passoire énergétique, et pour un Parc, on ne montre pas trop l'exemple...

Le volet d'éducation à l'environnement est primordial. Nous devons être en capacité d'accueillir des classes, ce pourquoi un amphithéâtre est prévu. L'association des Amis du Parc, installée pour le moment à [Dosches \(/id285179/article/2021-08-19/dosches-une-vue-360deg-sur-la-plaine-crayeuse\)](#), reviendrait aussi dans la Maison du Parc. Il y aura également un espace de coworking, mais la problématique, c'est la téléphonie et l'accès à Internet. C'est simple, pour l'instant, on ne capte pas le portable ! Le chantier devrait avoir lieu en 2023 et 2024, avec une livraison au début 2025.

### **2025, c'est d'ailleurs l'année du renouvellement de la charte du Parc, avec une possible extension. Pourquoi d'ailleurs cette extension ?**

Il y a des communes qui souhaitent intégrer le Parc, [nous passerions ainsi de 58 à 91 communes \(/id262218/article/2021-06-03/33-nouvelles-communes-pourraient-entrer-dans-le-parc-de-la-foret-dorient\)](#). Ce serait la cinquième extension depuis la création du Parc. Nous cherchons à renforcer l'image du Parc, mais pas uniquement. Ces communes-là ont un patrimoine bâti semblable à celles qui font déjà partie du PNRFO. Je peux donner l'exemple de Soulaines-Dhuys par exemple, mais pour l'instant, il y a l'article 49... (il indique qu'une commune ne peut pas faire partie du Parc si elle accueille des centres de stockage de déchets nucléaires, NDLR).

Consultez l'actualité en vidéo  (/videos)

### **Selon vous, les centres de l'Andra sont-ils compatibles avec un Parc naturel régional ?**

À Soulaines-Dhuys, il y a les centres de stockage, certes, mais il y a également l'étang de Ramerupt, la forêt, une architecture qui ressemble au cœur de notre Parc... Il y a plein d'atouts. Est-ce compatible ? Je ne sais pas dans quel sens cela va tourner... C'est aussi aux habitants du Soulainois de décider.

### **Y a-t-il des opposants ?**

Oui, il y a des opposants qui considèrent que ce n'est pas compatible. Mais les centres de l'Andra sont très surveillés. Et si on y réfléchit, il existe déjà un autre centre de déchets (ménagers, NDLR) dans le PNRFO, avec le centre d'enfouissement de Montreuil-sur-Barse.

### **En parlant d'opposition, le développement d'éoliennes aux frontières du Parc est un autre débat. Le PNRFO a ouvert une brèche en laissant la possibilité d'en construire aux franges de son territoire. Cela pose-t-il des problèmes quelque part ?**

Nous suivons avec Bertrand Chevalier (son binôme au conseil départemental, NDLR) un gros dossier sur le secteur de Fresnoy-le-Château où il y a une forte opposition. Mais si nous devons développer les énergies renouvelables, le photovoltaïque serait privilégié. Les réticences des collectivités et l'opposition des habitants sont plus importantes sur l'éolien. Le solaire, c'est pratiquement à ras du sol et les porteurs de projet garantissent généralement un maintien d'une activité agricole.

#### **Cela fait beaucoup de dossiers à traiter...**

Il y a beaucoup de choses à apprendre. C'est pourquoi la première chose que j'ai faite, c'est d'aller à la rencontre des agents pour connaître leurs missions. Prochainement, il faudra revoir les commissions à la suite des dernières élections départementales et régionales, notamment sur le programme Leader (fonds européens) et l'éducation à l'environnement. C'est un nouveau challenge, on m'a fait confiance, je dois être à la hauteur.

#### **Sur le même sujet**

- [Pourquoi Philippe Pichery a quitté la présidence du Parc de la forêt d'Orient \(/id304570/article/2021-10-20/pourquoi-philippe-pichery-quitte-la-presidence-du-parc-d-orient?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3DParc%2520naturel%2520r%25C3%25A9gional%2520de%2520le%2520parc-de-la-foret-dorient\)](https://www.lest-eclair.fr/id304570/article/2021-10-20/pourquoi-philippe-pichery-quitte-la-presidence-du-parc-d-orient)
- [VIDÉO. 33 nouvelles communes pourraient intégrer le Parc de la forêt d'Orient \(/id262218/article/2021-06-03/33-nouvelles-communes-pourraient-integrer-le-parc-de-la-foret-d-orient\)](https://www.lest-eclair.fr/id262218/article/2021-06-03/33-nouvelles-communes-pourraient-integrer-le-parc-de-la-foret-d-orient)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Architecture/1098/jptc/architecture](#)

[Énergie alternative/679/jptc/energie-alternative](#)

[Forêts/370/jptc/forets](#)

[Nature/1796/jptc/nature](#)



[Météo](https://www.lest-eclair.fr/services/meteo)

<https://www.lest-eclair.fr/services/meteo>



[Horoscope](https://www.lest-eclair.fr/services/horoscope)

<https://www.lest-eclair.fr/services/horoscope>



[Jeux](https://www.lest-eclair.fr/services/jeux)

<https://www.lest-eclair.fr/services/jeux>



[Hippisme](https://www.lest-eclair.fr/services/hippisme)

<https://www.lest-eclair.fr/services/hippisme>

## PARC NATUREL

## Le Parc naturel régional de la forêt d'Orient révisé sa charte

Une consultation des élus, partenaires du Parc et des habitants a été lancée afin de connaître leurs avis et leurs attentes pour d'éventuels aménagements ou améliorations à apporter à la charte qui sera révisée en 2025.

vbillaudot@lest-eclair.fr  
VALÉRIE BILLAUDOT

**A** la fin de l'année 2021, le Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO) a lancé une enquête pour la révision de sa charte auprès des 58 maires des communes situées sur son territoire mais aussi auprès de ses partenaires ainsi que de ses habitants. N'ayant reçu que peu de retour, il a été décidé de relancer cette consultation afin de définir les attentes et les enjeux de transition environnementale que les acteurs du territoire souhaitent pour le Parc.

## UNE RÉVISION FAITE TOUTS LES 15 ANS

Cette révision de la charte, qui est effectuée tous les 15 ans, fait partie des moments les plus importants dans la vie du PNRFO.

Cette grande concertation permettra de trouver le meilleur équilibre entre deux points essentiels : la démarche de protection-valorisation et la démarche de développement adaptée à la qualité de ce territoire exceptionnel.

Des études préalables ont d'ailleurs été faites en 2021 notamment pour le diagnostic de territoire et l'évaluation de la mise en œuvre de la précédente charte de 2009-2024. Les résultats qui en découleront seront le point de départ de débats organi-



L'enquête en ligne est disponible jusqu'au 31 mars. Photo PNRFO

sés en 2022 lors d'ateliers, tables rondes et forums entre tous les partenaires et acteurs mais surtout permettront de définir une vision partagée de l'avenir du Parc pour les quinze prochaines années avec la rédaction de la nouvelle charte.

## UNE ENQUÊTE EN LIGNE

Jusqu'au 31 mars prochain, une

enquête en ligne permet aux habitants du territoire, qui souhaitent participer à la vie du Parc, de prendre la parole et de faire connaître leurs attentes. « Cette consultation de la population nous permettra de mieux comprendre comment elle perçoit le territoire et de disposer de son avis concernant les actions menées. Toutes les idées sont bonnes à prendre. Plus nous

aurons de réponses, plus ce nouveau projet de territoire sera en adéquation avec les souhaits et les volontés des habitants », argumente-t-on au PNRFO. Après réception des attentes, l'année 2022 sera consacrée à l'élaboration collective du projet de territoire afin de définir les enjeux pour la mise en place d'ateliers thématiques pour ensuite ouvrir

les débats avant la rédaction d'une première épreuve de la charte 2025-2040.

2023 devrait être dédiée à la consultation des instances et organismes dont la préfecture, le Conseil national de la protection de la nature ou encore la Fédération nationale des Parcs, suivie de la demande d'avis de l'autorité environnementale.

**Enfin en 2024-2025, le vote des collectivités pour adhésion sera organisé.**

Puis une enquête publique sera lancée auprès des populations avant l'examen final du ministre. Enfin en 2024-2025, le vote des collectivités pour adhésion sera organisé avant la vérification finale du préfet pour que le décret de classement en Parc naturel régional soit signé par le Premier ministre. Autant dire qu'il y a encore du pain sur la planche, alors rendez-vous sur le site du Parc naturel de la forêt d'Orient pour donner votre avis pour cette nouvelle charte qui, après signature, sera le fil conducteur des actions du Parc jusqu'en 2040. ■

Site du PNRFO : [www.pnr-foret-orient.fr](http://www.pnr-foret-orient.fr)  
Répondre à l'enquête sur : [www.pnr-foret-orient.fr/nos-actions/observer-le-territoire/evaluation-de-la-charte/](http://www.pnr-foret-orient.fr/nos-actions/observer-le-territoire/evaluation-de-la-charte/)

Extrait du journal L'Est Éclair - Dimanche 30 janvier Page 4/5

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)

# Révision de la charte: le Parc abesoins de vous

MIS EN LIGNE LE 25/03/2022 À 06:08 [✂ VALÉRIE BILLAUDOT](#)

[📍 PINEY \(AUBE\) \(/51312/LOCATIONS/PINEY-AUBE\)](#)

[PARCS NATURELS \(/369/IPTC/PARCS-NATURELS\)](#) [ENQUÊTE \(/758/IPTC/ENQUETE\)](#) [FORÊTS \(/370/IPTC/FORETS\)](#)

Le Parc naturel de la forêt d'Orient révisé sa charte et lance une grande concertation afin d'avoir l'avis des habitants et acteurs de son territoire. L'enquête est en ligne jusqu'au 30 mars



*Chaque habitant est appelé à s'exprimer sur ses attentes pour les 15 années à venir.*

[✂ VALÉRIE BILLAUDOT](#)

**I**l est encore temps de donner votre avis et de partager vos idées avec le Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO) pour la révision de sa charte qui sera valable pendant quinze ans. Pour cela, rien de plus simple, il suffit de répondre à la grande enquête lancée en 2021. En répondant à cette concertation jusqu'au 30 mars, chacun pourra participer à la vie du Parc qui, après réception des attentes, pourra se consacrer à l'élaboration collective du projet de territoire afin de définir les enjeux pour la mise en place d'ateliers thématiques pour ensuite pouvoir ouvrir les débats avant la rédaction d'une première épreuve de la charte 2025-2040.

## Au moins 1 % de la population du territoire, soit 241 réponses

La suite après la publicité

Afin de réaliser cette lourde tâche, le PNRFO doit obtenir l'avis d'au moins 1 % de la population du territoire, soit 241 réponses, et pour l'instant ce n'est pas le cas. Seulement 197 personnes ont répondu à l'enquête. Pour être acteur du territoire, rendez-vous sur le site du Parc naturel régional de la forêt d'Orient. Cette nouvelle charte sera le fil conducteur des actions menées jusqu'en 2040 par le Parc naturel.

Site du PNRFO : [www.pnr-foret-orient.fr](http://www.pnr-foret-orient.fr) (<http://www.pnr-foret-orient.fr>). Retrouvez l'enquête sur : [www.pnr-foret-orient.fr/nos-actions/obser](http://www.pnr-foret-orient.fr/nos-actions/obser) (<http://www.pnr-foret-orient.fr/nos-actions/obser>) vatoire-du-territoire/evaluation-de-la-charte/

# Bientôt 87 communes dans le Parc naturel régional de la forêt d'Orient ?

MIS EN LIGNE LE 7/04/2022 À 05:40 [✍ VALÉRIE BILLAUDOT](#)

[PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA FORÊT D'ORIENT \(/123415/FREE-TAGS/PARC-NATUREL-REGIONAL-DE-LA-FORET-DORIENT\)](#)

[ÉNERGIE ALTERNATIVE \(/679/IPTC/ENERGIE-ALTERNATIVE\)](#) [TRAITEMENT DES DÉCHETS \(/362/IPTC/TRAITEMENT-DES-DECHETS\)](#)

29 nouvelles communes devraient intégrer le périmètre du Parc. Faisant passer de 58 à 87 communes le périmètre de la Haute-Marne. En avril 2021, la Région Grand Est a validé une proposition à 91 communes revue à la baisse après étude.



## Quelques chiffres

**Parc actuel** : 58 communes soit 24 044 habitants pour une superficie de 80 123 ha ;

**Parc projeté** : 87 communes soit 31 064 habitants pour une superficie de 117 728 ha ;

La suite après la publicité

**Majorité d'adoption de la charte** : 2/3 des communes (soit 58), 3/4 de la superficie (soit 88 296,24 ha) et 1/2 de la population (soit 15 532).

Le sujet de l'élargissement du périmètre avait déjà été abordé par les communes

membres et **la direction du Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO) (/id306654/article/2021-10-26/les-defis-de-marielle-chevallier-nouvelle-presidente-du-parc-de-la-foret-dorient)** en 2019 puis en 2020 : un premier projet de périmètre d'étude, comprenant à ce moment 91 communes, avait été proposé.

Lors du dernier comité syndical du PNRFO, **Philippe Pichery, vice-président du Parc (/id304570/article/2021-10-20/pourquoi-philippe-pichery-quitte-la-presidence-du-parc-de-la-foret-dorient)** et président de la commission charte, dans laquelle entre cet élargissement, a proposé aux représentants des communes de voter afin que ce nouveau projet soit présenté à la préfète de Région, Josiane Chevalier. Dans le cadre de la révision de la charte du PNRFO, cette décision est nécessaire pour lancer les études de diagnostic sur le territoire des communes membres.

**Découvrir plus de vidéos**  (/videos)

Suite à la décision d'entériner **le projet à 91 communes de la Région Grand Est (/id262218/article/2021-06-03/33-nouvelles-communes-pourraient-entrer-dans-le-parc-de-la-foret-dorient)** (en 2021) et à l'évolution du périmètre, l'État a tenu à solliciter le Conseil national de la protection de la nature (CNP) et la Fédération des parcs naturels régionaux (FPNRF) qui, en novembre 2021, a missionné des rapporteurs qui sont allés visiter le site.

« Quid des communes qui possèdent des éoliennes ? »

Après avoir pris connaissance de ces avis et de l'analyse technique de différents services de l'État, la préfète de Région a, elle, émis un avis d'opportunité reçu en février 2022. Ce dernier prend en compte les arguments exposés sur la cohérence biogéographique et paysagère axée sur la Champagne humide et la zone Ramsar (voir par ailleurs) notamment des enjeux principaux comme **les zones humides (/id340563/article/2022-02-10/parc-naturel-les-amphibiens-s'approprient-leur-nouvelle-autoroute-sous-la-rd-43)**, les prairies, les forêts et la préservation du patrimoine bâti du futur projet de territoire.

Par contre, cet avis refuse l'intégration de sept des communes proposées dans le premier projet. Les raisons : la gestion **des déchets radioactifs de faible et moyenne activité à vie courte (/id348381/article/2022-03-07/dechets-radioactifs-dans-laube-une-crise-et-des-annonces-peu-impactantes)** (FMA-

VC) (Andra) pour Soulaines-Dhuys, la Ville-aux-Bois, Épothémont, Morvilliers et La Chaise, et le périmètre d'étude pour l'aménagement d'un nouveau site pour déchets radioactifs de faible activité à vie longue (FA-VL) pour Juzanvigny et Crespy-le-Neuf.

À ce moment de la réunion, dans la salle, une question pertinente a été posée : « *Quid des communes qui possèdent des éoliennes et qui pourraient entrer dans le Parc ?* » Sur ce point, les décisions ne sont pas encore prises et les demandes ne manqueront pas d'être examinées car, en effet, **[l'installation d'éoliennes \(/id266306/article/2021-06-17/le-retour-des-zones-eoliennes-un-espoir-pour-apaiser-le-debat-dans-laube\)](/id266306/article/2021-06-17/le-retour-des-zones-eoliennes-un-espoir-pour-apaiser-le-debat-dans-laube)** a toujours, jusqu'à aujourd'hui, été refusée sur le territoire du Parc. Affaire à suivre... De plus, la préfète de Région a suggéré d'ajouter Rives-Derroises (Haute-Marne).

## Décision finale pour les communes

En intégrant cette commune, ce sont trois zones d'espaces protégés, dont **[la réserve naturelle de l'étang de la Horre \(/id283933/article/2021-08-15/la-decouverte-des-oiseaux-des-etangs-de-la-horre\)](/id283933/article/2021-08-15/la-decouverte-des-oiseaux-des-etangs-de-la-horre)** et pratiquement la totalité des sites Natura 2 000 (prairies de la Voire et l'Héronne et Herbages et cultures des vallées de la Voire, de l'Héronne et de la Laines). Et enfin, il a également été proposé de faire entrer deux autres communes, Bétignicourt et Chalette-sur-Voire dont l'intégration permettrait d'inclure une grande partie de la vallée de la Voire, en continuité depuis Rives-Derroises jusqu'à la confluence avec l'Aube à Chalette-sur-Voire.

Maintenant, les communes vont devoir se prononcer sur leur souhait d'entrer ou non dans ce périmètre. Car, comme l'a rappelé Philippe Pichery, « *même si c'est le conseil régional qui va fixer le périmètre, la décision finale reviendra aux communes* ».

Pour que le projet soit validé, il faudra que deux tiers des communes, soit 58, acceptent de rejoindre le périmètre élargi du PNRFO.

## Définition d'une zone Ramsar

L'objectif de la convention de Ramsar (ratifiée en 1971 à Ramsar en Iran) est d'enrayer la tendance à la disparition des zones humides de favoriser leur

conservation, ainsi que celle de leur flore et de leur faune et de promouvoir et favoriser leur utilisation rationnelle. La France y est adhérente depuis octobre 1986.

Les zones humides sont des étendues de marais, de fagnes, de tourbières, d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eau marine dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres. Ces zones doivent avoir une importance internationale au point de vue écologique, botanique, zoologique, limnologique ou hydrologique. Les critères concernant les oiseaux d'eau ont été les premiers à être pris en compte ; les autres valeurs et fonctions des zones humides sont aujourd'hui intégrées. L'inscription sur la liste « Ramsar » est faite sans préjudice des droits exclusifs de souveraineté des États. Toutefois, les États élaborent et appliquent leurs plans d'aménagement de façon à favoriser la conservation des zones inscrites sur la liste et l'utilisation rationnelle de l'ensemble des zones humides de leur territoire.

Chaque État doit prendre des dispositions pour être informé des modifications des caractéristiques écologiques des zones inscrites et situées sur son territoire (pollution, intervention humaine...) et en informer le bureau de la convention. L'inscription d'un site sur la « liste Ramsar » constitue plus un label qu'une protection en elle-même. *Source actu-environnement.com*

# Parc naturel régional de la forêt d'Orient : la révision de la charte n'est pas une mince affaire

MIS EN LIGNE LE 23/05/2022 À 04:46 ↗ VALÉRIE BILLAUDOT

📍 [MESNIL-SAINT-PÈRE \(AUBE\) \(/13265/LOCATIONS/MESNIL-SAINT-PERE-AUBE\)](/13265/LOCATIONS/MESNIL-SAINT-PERE-AUBE)

[ÉNERGIE ALTERNATIVE \(/679/IPTC/ENERGIE-ALTERNATIVE\)](/679/IPTC/ENERGIE-ALTERNATIVE) [LOISIRS \(/525/IPTC/LOISIRS\)](/525/IPTC/LOISIRS) [INSTITUTIONS LOCALES \(/398/IPTC/INSTITUTIONS-LOCALES\)](/398/IPTC/INSTITUTIONS-LOCALES)

Des ateliers ont été organisés par le PNRFO et le cabinet d'études Inddigo afin de connaître les attentes des acteurs, élus et habitants du territoire pour la nouvelle charte.



*L'agriculture et la forêt faisaient également partie des points abordés lors de l'atelier de Mesnil-Saint-Père.*

**[Une révision de charte pour un parc naturel \(/id336988/article/2022-01-30/le-parc-naturel-regional-de-la-foret-dorient-revise-sa-charte\)](/id336988/article/2022-01-30/le-parc-naturel-regional-de-la-foret-dorient-revise-sa-charte)**, ce n'est pas une mince affaire. Et le Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO) ne fait pas exception à la règle.

Des ateliers de concertation ont ainsi été organisés avec différents acteurs (élus, habitants, commerçants, etc.). Avant de mettre en place ces rencontres primordiales, le PNRFO a fait appel au bureau d'études Inddigo. Rémi Le Fur a eu la lourde tâche de récolter, bien en amont, les données de l'ancienne charte. Lui incombe désormais la mission de rencontrer et d'impliquer les acteurs locaux afin qu'ils apportent leur expérience et fassent remonter les besoins. À la fin de

chaque rencontre, une liste d'actions est dressée, ce qui va être utile à l'élaboration et à la rédaction de la nouvelle charte.

**- Lire aussi : [Bientôt 87 communes dans le Parc naturel régional de la forêt d'Orient ? \(/id358840/article/2022-04-07/bientot-87-communes-dans-le-parc-naturel-regional-de-la-foret-dorient\)](#)**

La suite après la publicité

À la salle des fêtes de Mesnil-Saint-Père, il y a quelques jours, l'énergie, l'agriculture et la forêt, le tourisme et les loisirs faisaient partie des thématiques retenues. Selon les thèmes, les avis divergent.

**Des énergies renouvelables mais pas de nuisances**

Sur le cas spécifique des énergies renouvelables, certains s'interrogeaient sur la position des élus **à propos des méthaniseurs (/id200624/article/2020-10-21/methaniseurs-dans-laube-la-grogne-monte-chez-les-riverains)**, de **la présence d'éoliennes (/id366983/article/2022-05-01/jusqua-60-eoliennes-en-plus-la-frontiere-du-parc-de-la-foret-dorient)** et du **projet de parc solaire flottant sur le lac (/id353070/article/2022-03-21/un-parc-solaire-flottant-en-projet-sur-le-lac-dorient)**. Celui des nuisances paysagères a lui aussi été évoqué.

**- Lire aussi : [Une pétition contre le parc solaire flottant du lac d'Orient \(/id357230/article/2022-04-01/une-petition-contre-le-parc-solaire-flottant-du-lac-dorient\)](#)**

Malgré tout, parmi l'assistance, d'autres regrettaient que le mix des énergies renouvelables n'était pas assez développé : « *On a envie d'avoir des énergies renouvelables, mais pas d'avoir les nuisances* », indiquait un participant. D'autres préconisent la mise en place d'un pôle de discussion afin de développer le dialogue pour ces sujets importants.

**Avoir une charte qui a du sens**

Après près de trois heures de débat, des enjeux importants pour le territoire ont été mis en avant comme la santé, l'école, les voies de communication, la mobilité, la plantation d'arbres ou encore l'attractivité. « *Il faut que ces points fassent partie d'une charte qui a du sens. Il ne faut pas que ce soit toujours les mêmes qui*

*paient pour l'environnement. On doit partager les coûts avec un vrai développement durable ».*

Enfin, l'intervenant a posé une question : « *Si le PNR n'existait pas, qu'aurions-nous à perdre ?* » L'équipe du Parc, ont répondu les participants en premier lieu. Puis l'image positive renvoyée par le Parc, la marque, les liens forts avec les territoires voisins, mais aussi les pertes financières pour les communes (effet levier).

Un rendez-vous constructif qu'il va falloir soigneusement décrypter tout comme les sept autres rencontres organisées. « *Aujourd'hui, les évolutions sont importantes et les attentes des territoires sont plus prégnantes. Tout change, d'où l'importance d'impliquer les acteurs d'un territoire afin qu'ils contribuent à la réalisation de la charte* », note Rémi Le Fur. À lui et son cabinet d'études de poursuivre leur travail afin d'établir un bilan des informations collectées.

REGION  
Forêt d'Orient

28/08/2022

## Le Parc naturel régional vous invite à réfléchir à son avenir



L'ensemble des acteurs du territoire sont invités à prendre part aux échanges pour construire la future charte du Parc.

Le Parc naturel régional de la forêt d'Orient se penche sur la révision de sa charte qui courra de 2025 à 2040. Le grand public est invité à participer à la réflexion le 10 septembre à la halle sportive et culturelle de Mesnil-Saint-Père lors des Rencontres du Parc. La matinée sera d'abord réservée aux élus, puis l'ensemble des personnes intéressées pourront se joindre aux travaux dans l'après-midi. Ces premières Rencontres du Parc ciblent les habitants du territoire, qu'ils soient agriculteurs, forestiers, ouvriers, employés... mais aussi les usagers du Parc n'y habitant pas comme les Troyens.

Les participants seront répartis en groupes de travail et chacun d'entre eux traitera une ou plusieurs thématiques en fonction du nombre de participants. Parmi ces thématiques, tirées de la charte actuelle : le patrimoine naturel et la gestion de l'eau ; l'aménagement du territoire ; le paysage et l'urbanisme ; l'énergie et la mobilité ; le patrimoine culturel et l'économie et l'emploi.

Une dernière session de concertation, entre octobre et novembre, permettra de débattre ou conforter ces objectifs et de les inscrire dans la future charte 2025-2040.

La journée se terminera sur une note artistique, avec le « concert des oiseaux », une performance proposée dans le cadre du festival Mondes sonores (nous reviendrons sur le programme détaillé dans une prochaine édition).

Rencontre du Parc, le samedi 10 septembre à la halle sportive et culturelle de Mesnil-Saint-Père. Entrée libre, sans inscription. Le matin, échanges entre élus. L'après-midi, de 14 h à 18 h, forum ouvert à tous sur le thème « quel avenir pour le territoire du Parc de la forêt d'Orient d'ici à 2040 ? » À 18 h, concert d'oiseaux.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)

REGION

Parc naturel régional de la forêt d'Orient

17/09/2022

## Économie, énergies... quel avenir pour le Parc ?

Anne-Claire Gross



Chaque groupe a pour mission de dégager des axes de travail prioritaires dans un domaine.

Alors que le Parc naturel régional de la forêt d'Orient doit rédiger sa charte 2025-2040, il avait invité élus et grand public à participer à la réflexion, samedi dernier.

Les toutes premières Rencontres du Parc, samedi, en appellent déjà d'autres. « On renouvellera à la même période en 2023 », annonce ainsi Marielle Chevallier, présidente du Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO). Ce dernier doit rédiger sa nouvelle charte 2025-2040 et a pour cela invité pour la première fois le grand public et les élus à prendre part à la réflexion. Soixante élus ont ainsi participé à la matinée qui leur était réservée, avant que la journée ne soit ouverte à tous lors des ateliers. « 20 personnes hors élus, ce n'est pas énorme », reconnaît Marielle Chevallier, malgré tout satisfaite par ce rendez-vous qui doit « aider pour la rédaction de la charte ».

Cinq ateliers de discussions étaient proposés et, à chaque fois, il s'agissait de dégager les priorités pour le territoire. Concernant la population et les services, les participants appuient notamment pour davantage de services à la population.

Énergie renouvelable, oui, mais...

Du côté des nuisances et risques, la pollution lumineuse fait débat, entre ceux favorables à l'extinction totale dans les communes et ceux estimant que l'éclairage est gage de sécurité. Nuisances aussi lorsqu'il est question de circulation routière : « 10 000 véhicules traversent chaque jour la D960 », passant par Piney, une situation qui n'est « pas digne du Parc », estime une membre de l'Association des riverains de l'axe Saint-Dizier-Troyes.

Samedi, il était aussi question d'économie – via l'agriculture, l'artisanat, le tourisme –, de patrimoine naturel ou encore d'urbanisme. Plusieurs personnes soulignent l'importance de la restauration du bâti ancien. Et la question de l'énergie revient souvent autour de la table.

Sur le pôle « énergie-climat », les participants optent pour les énergies renouvelables, mais l'éolien dans le Parc soulève une levée de boucliers. L'opposition est plus catégorique encore sur l'hypothèse d'un parc photovoltaïque sur le lac. Pour rappel, l'EPTB Seine Grands Lacs et la SEM Énergie ont pour projet de construire le plus grand parc photovoltaïque de France sur le lac d'Orient à Mesnil-Saint-Père. Après ces rencontres, les élus du Parc vont aller à la rencontre des conseils municipaux. La charte devra être rédigée l'an prochain.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)

# Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient veut intégrer Rives Dervoises

**ENVIRONNEMENT.** Le conseil municipal de Rives Dervoises, à l'occasion de sa réunion ordinaire de jeudi 15 septembre, a reçu des membres du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, dont sa directrice Marielle Chevallier, venus présenter le Parc. Rives Dervoises est la seule commune haut-marnaise à être sollicitée, en raison de sa proximité avec l'Etang de la Horre, situé sur la commune et classé Réserve naturelle nationale.

Aujourd'hui, le Parc naturel régional (PNR) compte 58 communes auboises autour des trois lacs de la Forêt d'Orient, mais envisage de s'agrandir jusqu'à 80 en intégrant de nouvelles communes. Créé en 1975, en même temps que les lacs, il est régi par une charte qui arrivera à expiration en 2025 et qui doit être renouvelée. L'élaboration d'une nouvelle charte peut être une occasion à saisir pour la commune de Rives Dervoises. Ont été présentés le fonctionnement administratif et les avantages financiers que les communes peuvent tirer de leur adhésion, en termes d'aide à la réalisation de projets qui entrent dans les critères. Le PNR soutient et accompagne les projets territoriaux publics comme privés, aide au montage de dossiers de demandes de solutions financières ou techniques tels que le Fonds européen de liaison entre actions de développement de l'économie rurale (Fonds Leader), le dispositif Trame verte et bleue, etc.

Le public a demandé des précisions concernant la représentation d'une seule commune haut-marnaise parmi les communes auboises, sur la participation des instances administratives départementales et leur implication. Certains ont fait part de réticences relatives aux contraintes liées à l'adhésion de la commune, l'articulation né-



Marielle Chevallier, à gauche, présidente du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.

cessaire avec le Syndicat mixte du Der et l'adhésion à ces deux structures locales si elles ne sont pas directement associées. Une personne a évoqué la mise en place de Natura 2 000 qui a apporté beaucoup de contraintes aux agriculteurs, sans qu'ils soient associés aux dispositions. Il lui a été répondu que « le PNR n'a pas le pouvoir de contraindre, mais le devoir de convaincre ». Sur le plan financier, l'adhésion est de 4 € par habitant et par an.

Le Syndicat reverse environ 40 € provenant de la Région, le Département, la métropole de Troyes, l'Etat, l'Union européenne pour des projets qui entrent dans le cadre défini par la Charte. Le conseil dispose d'un délai de réflexion avant de prendre une décision et répondre à cette offre. Il est envisageable qu'une rencontre soit organisée avec des élus de communes appartenant au PNR pour qu'ils témoignent. En quelques chiffres, le PNR re-

présente actuellement 58 communes, 82 000 ha, dont 22 000 de zones humides et autant de forêts, 24 000 habitants, trois lacs, 25 circuits de randonnée thématiques, plus de 15 000 visiteurs par an à la Maison du Parc et plus de 250 espèces d'oiseaux.



De notre correspondant  
Philippe Pierson

# Le Parc de la forêt d'Orient présente les contours de sa future charte

Brévonnes.

Le Parc naturel régional de la forêt d'Orient doit mettre au point sa future charte. De nouvelles communes, jusqu'au lac du Der, doivent intégrer le périmètre.


[\(/id421867/article/2022-10-28/le-parc-de-la-foret-dorient-presente-les-contours-de-sa-future-charte\)](https://www.lest-eclair.fr/id421867/article/2022-10-28/le-parc-de-la-foret-dorient-presente-les-contours-de-sa-future-charte)



Marielle Chevallier, Cécile Debou et Sophie Payer, respectivement présidente, directrice adjointe et directrice du PNRFO.



Publié: 28 octobre 2022 à 15h03

 Temps de lecture: 2 min

Partage :



**L**a dernière réunion du comité syndical du Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO) s'est tenue ce mardi à la salle des fêtes de Brévonnes. En présence de Sophie Payer, directrice, Cécile Debou, directrice adjointe, et de Marielle Chevallier, présidente du Parc, l'ordre du jour se résumait au vote du bilan financier de la structure et à la préparation de la nouvelle charte pour les quinze prochaines années.

Le quorum au début de la séance n'étant pas atteint, la réunion a commencé par la présentation, par Quentin Mazet, de l'avancée du nouveau projet de charte du Parc. Un projet qui est axé sur la préservation du patrimoine vivant, culturel et du bâti, mais aussi le renforcement de l'aspect touristique désirant fédérer sur un secteur plus élargi, qui pourrait s'étendre jusqu'au lac du Der selon le scénario le plus ambitieux.

## **La question des énergies renouvelables**

L'arrivée des retardataires a permis d'atteindre le quorum. Ainsi Cécile Debou a présenté le bilan financier, indiquant que le budget s'équilibre à plus de 4,6 millions d'euros pour le fonctionnement de la structure. Le budget a été voté à l'unanimité, comme celui des comptes de la réserve humide de Courteranges, présenté par Jean Delannoy.

Une fois ces formalités remplies, les questions diverses concernant la future charte ont repris, notamment sur le sujet des énergies renouvelables. Déjà bien en avance sur le programme, le Parc doit néanmoins attendre le plan d'implantation qui doit être proposé bientôt par la préfète. Un autre point a concerné la pollution lumineuse et les dépôts sauvages qui incommode les communes du Parc. Le bureau est à la recherche de solutions pour endiguer ces phénomènes.

À la fin de la séance, la parole fut donnée à Marie-France Barret, présidente de l'association des Amis du Parc. Elle a rappelé les manifestations et les actions menées auprès des écoles du territoire. L'association fait face à une baisse de ses adhérents, ce qui n'empêche pas l'enthousiasme des adhérents et la tenue de très nombreuses activités. L'ordre du jour étant clos, la séance a été levée. Les

de très nombreuses activités. L'ordre du jour étant clos, la séance a été levée. Les élus se donnent rendez-vous samedi 12 novembre pour la prochaine réunion.



### Météo

(<https://www.lest-eclair.fr/services/meteo>)



### Horoscope

(<https://www.lest-eclair.fr/services/horoscope>)



### Jeux

(<https://www.lest-eclair.fr/services/jeux>)



### Hippisme

(<https://www.lest-eclair.fr/services/hippisme>)

# Révision de la charte: des ateliers ouverts au public pour définir les objectifs futurs du Parc naturel régional de la forêt d'Orient

Le Parc naturel régional de la forêt d'Orient doit réviser sa charte d'ici à 2025 et pour ce faire, le grand public est invité à participer aux échanges, via des ateliers et des conférences.

(/id423374/article/2022-11-03/revision-de-la-charte-des-ateliers-ouverts-au-public-pour-definir-les-objectifs)



Par Anne-Claire Gross  
Publié: 3 novembre 2022 à 06h06

🕒 Temps de lecture: 2 min

Partage :



Se projeter de 2025 à 2040, voilà le défi que doit relever le Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO) en révisant sa charte. Tout est ainsi remis à plat afin de déterminer l'orientation du Parc pour les années à venir. En cette fin 2022 s'achève la concertation avec le public afin de déterminer les axes de cette charte qui doit être rédigée en 2023. Après les Rencontres du Parc en septembre, des ateliers thématiques, sont organisés aux quatre coins du périmètre d'étude (87 communes au total) pour avoir le ressenti au plus près des territoires.

La trame de la future charte sera présentée aux élus communauté de communes par communauté de communes du mardi 8 au jeudi 10 novembre. D'autres ateliers, la semaine suivante, seront ouverts à l'ensemble des acteurs (élus, acteurs économiques et associatifs...) et habitants (programme ci-contre). Le but de ceux-ci est de préciser les objectifs de chaque axe de la charte. Chacun des cinq ateliers portera sur une thématique et là encore les rendez-vous mailleront l'ensemble du périmètre d'étude. « *Le Parc n'est pas fermé, les gens peuvent prendre part à la chose* », insiste Quentin Mazet, chargé de la révision de la charte.

## Au programme

**Lundi 7 novembre**, de 18 h à 20 h, conférence et échanges sur la gestion de l'eau à la salle polyvalente de Brévonnes. Animée par Confluences ingénieurs conseil et le Syndicat départemental des eaux de l'Aube.

**Lundi 14 novembre**, de 9 h à 12 h, à la salle polyvalente de Montaulin, sur le thème « Populations et services, nuisances et risques (naturels, industriels...) ».

De 14 h à 17 h, à la salle Joseph-Altenbach (résidence de la Source) à Vendeuvre-sur-Barse, atelier sur le thème « Énergie et climat, mobilités ».

**Mardi 15 novembre**, de 13 h 30 à 17 h, à la salle des fêtes André-Millot à Radonvilliers, échanges et atelier de concertation sur le thème de l'énergie renouvelable. Animé par l'association Solagro et AEC - Biotope, en charge de l'étude « Potentiel d'énergie renouvelable sur le territoire d'étude du Parc ».

**Mercredi 16 novembre**, de 9 h à 12 h, à la salle des fêtes de Rosnay-l'Hôpital, atelier sur le thème « Patrimoine naturel et eau ».

De 14 h à 17 h, à la salle des fêtes de Lesmont, atelier sur le thème « Paysages, aménagement et urbanisme ».

**Jeudi 17 novembre**, de 9 h à 12 h, à la salle des fêtes de Petit-Mesnil, atelier sur le thème « Patrimoine culturel, économies et emplois ».

**Inscriptions** par mail à [sig@pnrfo.org](mailto:sig@pnrfo.org) (<mailto:sig@pnrfo.org>), au 03 25 43 81 90 ou sur [www.pnr-foret-orient.fr/inscription-a-la-concertation-de-la-charte/](http://www.pnr-foret-orient.fr/inscription-a-la-concertation-de-la-charte/) (<http://www.pnr-foret-orient.fr/inscription-a-la-concertation-de-la-charte/>).



# Ces points à améliorer sur le territoire du Parc naturel régional de la forêt d'Orient

(/id427078/article/2022-11-15/ces-points-ameliorer-sur-le-territoire-du-parc-naturel-regional-de-la-foret)



Une dizaine de personnes ont participé à l'atelier organisé hier matin à Montaulin.



Publié: 15 novembre 2022 à 05h02

🕒 Temps de lecture: 2 min

Partage :



La semaine passée, le Parc naturel régional de la forêt d'Orient a tenu des moments d'échange avec les élus du territoire. Cette semaine, cette discussion s'ouvre au grand public invité à se prononcer sur diverses thématiques qui entrent en compte dans l'écriture de la future charte du Parc pour 2025-2040. Ce lundi matin avait lieu la première de ces rencontres à Montaulin, sur les thèmes « Nuisances et risques » et « Populations et services ».

## Éclairage nocturne et passage de poids lourds

La dizaine de participants – élus, représentants d'associations ou habitants – a fait remonter ses préoccupations. Sur la thématique « Populations et services », l'accent est mis sur les disparités : « *Il faut savoir où porter les efforts, on ne part pas d'un même niveau sur tout le territoire* », constate Christian Denormandie, maire de Piney. « *J'habite Unienville depuis trois ans, c'est un désert médical dans ce coin-là* », regrette un habitant. Sur le thème « Nuisances et risques », il était notamment question des effets du passage des poids lourds sur l'axe Troyes – Saint-Dizier qui traverse entre autres Piney. « *Lesmont se meurt, personne ne veut habiter ce village* », regrettent Michèle et Victor Schmitt, de l'Association de défense des riverains de l'axe Saint-Dizier – Troyes (Adrasdt).

Quant à l'éventualité d'une « trame noire », valorisant la qualité du ciel étoilé, elle semble approuvée par les participants, certaines communes ayant déjà franchi le pas d'une réduction de l'éclairage lumineux nocturne. « *L'éclairage des éoliennes, c'est une nuisance* », pointe Claudine Dziubanowski, de l'association OSE (Orient Sud Environnement) née en réaction au projet éolien du Génois qui pourrait voir le jour en bordure du Parc, autour de Montaulin. Cependant, cet éclairage éolien relève de la sécurité aérienne et ne peut être éteint. L'éolien devrait revenir sur la table ce mardi après-midi puisque le thème des énergies renouvelables sera abordé de 13 h 30 à 17 h, à la salle des fêtes André-Millot de Radonvilliers.

Anne-Claire Gross

Retrouvez les autres rendez-vous de la semaine sur le site du Parc : [www.pnr-foret-orient.fr](http://www.pnr-foret-orient.fr)  
(<http://www.pnr-foret-orient.fr>)



# Parc de la forêt d'Orient : 87 communes devront se prononcer

Alors que la Région Grand Est a validé le futur périmètre d'étude du Parc naturel régional de la forêt d'Orient, le contenu de la charte s'écrira à partir de 2023. Au terme des ateliers et de la concertation, la balle est dans le camp du PNRFO. Les enjeux en cinq points.

[\(/id432762/article/2022-12-02/parc-de-la-foret-dorient-87-communes-devront-se-prononcer\)](https://www.lest-eclair.fr/id432762/article/2022-12-02/parc-de-la-foret-dorient-87-communes-devront-se-prononcer)

Image=d-20191204-3XL2VG\_high



Par Christophe RUSZKIEWICZ  
Publié: 2 décembre 2022 à 05h49

🕒 Temps de lecture: 4 min

Partage :





La Région a également suivi le choix d'y inclure Chalette-sur-Voire, Bétignicourt et la commune nouvelle des Rives-Derroises, en Haute-Marne (Droyes, Puellémontier, Longeville-sur-la-Laines et Louze). Il s'agit donc de la seule commune non-auboise. Un temps envisagée, l'éventualité d'inclure le secteur du Der dans le périmètre avait vite été abandonné.

2.

## Prochaine étape ? L'écriture de la charte

**Une fois le périmètre arrêté, le PNRFO, assisté de cabinets d'étude, a sollicité l'avis des principaux intéressés. Dix ateliers de concertation sur les thématiques propres au Parc ont été organisés entre élus en ce mois de novembre, et deux concernant des sujets sensibles ont été ouverts au public : les énergies renouvelables (ENR) et la gestion de l'eau.**

« *L'avis du PNRFO, c'est l'avis qui ressortira de cette consultation, d'où l'importance d'y participer* », soulignait Marielle Chevallier, présidente du PNRFO et maire de Vendeuvre-sur-Barse. À partir de ces éléments, les équipes du Parc ont les cartes en main pour écrire les lignes directrices du Parc applicables de 2025 à 2040.

**Abonnés** **À lire aussi** | [Énergies renouvelables et Parc de la forêt d'Orient : «un seuil d'acceptabilité» à trouver](https://www.lest-eclair.fr/id432758/article/2022-12-02/energies-renouvelables-et-parc-de-la-foret-dorient-un-seuil-dacceptabilite) ([/id432758/article/2022-12-02/energies-renouvelables-et-parc-de-la-foret-dorient-un-seuil-dacceptabilite](https://www.lest-eclair.fr/id432758/article/2022-12-02/energies-renouvelables-et-parc-de-la-foret-dorient-un-seuil-dacceptabilite))

3.

## La question de la gouvernance

**Le PNRFO est une grosse machine qui mêle plusieurs collectivités. S'y retrouvent des conseillers de la Région, du Département, de Troyes Champagne Métropole et des maires. Le quorum n'est pas toujours facile à atteindre : 88 membres composent le comité syndical. L'État a également son mot à dire : 25 services et établissements publics, de l'ONF à la direction académique de l'Éducation nationale, doivent être associés à l'écriture de la charte.**

Plusieurs questions politiques se posent au moment de renouveler le label. Comment répartir le nombre de voix entre chaque collectivité ? Faut-il inclure les

communautés de communes dans le décompte ? Faut-il impliquer les instances de la Haute-Marne ? Et qu'en est-il du montant des cotisations statutaires ? Autant d'interrogations qui risquent de provoquer quelques nuits blanches.

4.

### **La question des énergies renouvelables**

**C'est l'une des questions les plus sensibles : comment associer la question des énergies renouvelables à la démarche d'un parc naturel régional ? Les deux ne sont pas incompatibles. Le vent et le soleil ne sont-ils pas des énergies naturelles par définition ?**

Une étude spécifique est en cours à ce sujet. « *L'ensemble des filières va être étudié au regard des limites sociales, environnementales, paysagères, et économiques : grand éolien, photovoltaïque (sol, toiture, flottant), bois-énergie, solaire thermique, méthanisation... Les résultats, prévus en début d'année 2023, permettront de cartographier les zones favorables et défavorables au regard de ces enjeux et d'obtenir un scénario de développement à l'horizon 2040* », souligne le PNRFO. Il est toujours possible de répondre à un questionnaire en ligne sur cette question. 48 réponses y avaient été enregistrées au 21 novembre.

5.

### **Les communes auront bien le dernier mot...**

Précisons un élément qui aura son importance dans deux ans : les communes auront bien le dernier mot et pourront voter contre l'adhésion au futur PNRFO. Car si le label est sans aucun doute un atout, il peut être une contrainte dans le cadre de certains projets.

Les élus des 87 communes vont donc devoir se prononcer, vraisemblablement en 2025, alors que les élections municipales se tiendront un an après. L'enjeu n'est pas neutre : c'est un engagement pour les quinze prochaines années.

Avant la décision des communes, plusieurs instances (autorité environnementale, Fédération nationale des Parcs...) seront consultées et une enquête publique recueillera l'avis définitif des habitants.



## Éditions

## Suppléments

 VENDREDI  
2 DÉCEMBRE 2022

## LE FAIT DU JOUR

3

## Énergies renouvelables : « un seuil d'acceptabilité » à trouver

Les énergies renouvelables (ENR), où en met-on et où n'en met-on pas ? La question est déjà sensible en temps normal. Elle l'est d'autant plus à l'échelle d'un Parc naturel régional (PNR). Mais, dans le même temps, qui dit énergies renouvelables, dit réflexion sur un aménagement durable plus vertueux que les énergies fossiles, et cette question n'est donc pas incompatible avec la politique que doivent mener les PNR.

À Radonvilliers, au début du mois, promoteurs de solutions ENR, opposants, élus, représentants d'associations, acteurs économiques et habitants échangeaient autour d'une même table pour définir les contours des règles à inscrire dans la future charte. « Le renouvellement de la charte, c'est ensemble qu'on doit l'écrire », milite la présidente du Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO), Marielle Chevalier.

**« Il faut calmer les animosités, que tout le monde s'entende et dispose d'une base de connaissances. »**

Quentin Mazet, coordinateur de la révision de la charte du PNRFO

Définir « un seuil d'acceptabilité social et économique » est le principal enjeu de ces ateliers entrant dans le cadre d'une étude financée à 80 % par la Région Grand Est. « Il faut calmer les animosités, que tout le monde s'entende et dispose d'une base de connaissances », complète Quentin Mazet, coordinateur de la révision de la charte du PNRFO.

L'écriture de ce document primordial pour conserver le label « Parc naturel régional » arrive à point nommé. Ces échanges seront l'une des bases de travail à l'origine d'une parution, en mars prochain, d'une carte la plus précise possible. Si les filières de la méthanisation et du photovoltaïque ne sont pas à mettre de côté, ce sont bien les éoliennes qui cristallisent les débats.

Au niveau national, l'ancienne ministre de la Transition écologique Barbara Pompili n'avait-elle pas, justement, promis une carte de ce type il y a un an et demi ? « Une cartographie, c'est clair, c'est factuel ! » admet Quentin Mazet, rappelant qu'« il ne faut pas oublier qu'on se projette en 2040 » avec cette nouvelle



Les invités ont été mis à contribution par le cabinet Solagis, chargé d'une étude spécifique aux énergies renouvelables qui doit aboutir à un atlas sur le territoire du PNRFO.

charte. Lors de l'atelier de concertation, les participants s'expriment librement en quatre groupes distincts : éolien terrestre, éolien flottant, méthanisation et solaire. Chaque participant dispose de pastilles de couleur pour dire s'il est d'accord ou non avec les scénarios proposés. Des dizaines de cartes en A3 indiquent les critères à prendre en compte pour chaque filière, les contraintes (militaires, environnementales, Bâtiments de France, périmètre autour des habitations, etc.) étant nombreuses. Un peu trop, selon Emmanuel Adam, chargé de territoires éoliens et photovoltaïques pour Calycé (Brévonnes), notamment concernant la préservation du paysage : « Je trouve ça lunaire d'être bloqué pour certains détails futiles par

rapport à l'urgence climatique. On nous dit qu'il faut accélérer à fond, mais les deux pieds sur le frein », constate-t-il, rappelant que la filière fait des efforts pour « la meilleure intégration possible » et que « 98 % des recours (contre les projets) échouent ».

**« Quand on nous montre la carte du couloir migratoire international, c'est net ! On ne peut pas mettre des éoliennes ici ! »**

Marie-France Barret, présidente des Amis du Parc

« Dans l'Aube, nous avons 400 éoliennes, peut-être avons-nous déjà fait notre part du travail ? » s'interroge quant à elle Marie-France Barret. La présidente des Amis du Parc est catégorique : « Il faut garder notre Parc naturel (...) Quand on nous montre la carte du couloir migratoire international, c'est net ! On ne peut pas en mettre (des éoliennes) ici ! » Le maire de Piney et président de la commission des forêts pour le PNRFO, Christian Denormandie, glisse qu'« il vaut mieux densifier » les parcs existants plutôt que d'en construire de nouveaux. Mais dans le même temps, il constate que niveau éoliennes, « dans le Grand Est, il y a l'Aube et la Marne... Et l'Alsace alors ? » Réponse dans quelques mois...

## LA FUTURE CHARTE DU PARC DE LA FORÊT D'ORIENT, UN PROCESSUS ADMINISTRATIF LONG



CGV CGU Politique de cookies Vie privée Gérer les cookies



journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#

34



## PARC DE LA FORÊT D'ORIENT

## La présidente du Parc démissionne

**HAMPIGNY.** La maire de Vendevre-sur-Barse Marielle Chevallier a annoncé, jeudi soir, sa démission de la présidence du Parc naturel régional de la forêt d'Orient. À deux ans du renouvellement de la charte, le président du Département Philippe Pichery craint une récupération politique.

CHRISTOPHE RUSZKIEWICZ

**A**u terme du comité syndical du Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO), jeudi soir à Hampigny, la présidente Marielle Chevallier a annoncé sa démission. « L'information s'est répandue rapidement sur le territoire, je quitte la présidence du Parc pour raisons personnelles », a-t-elle déclaré, visiblement émue.

« Nous sommes dans une période de tous les dangers pour notre Parc, avec cette charte à renouveler »

Philippe Pichery

Élu il y a tout juste deux ans, la maire de Vendevre-sur-Barse ne s'est pas épanchée sur les raisons précises qui l'ont poussée à quitter la présidence du Parc. « Cela a été une période intense. C'est un poste très intéressant mais très complexe. J'ai connu une période transitoire



Marielle Chevallier avait succédé à Philippe Pichery à la tête du Parc de la forêt d'Orient en septembre 2021.

sans direction, puis il y a eu, bien sûr, le renouvellement de la charte (en 2025, NDLR) qui mobilise tous les agents et le contrôle de la chambre

régionale des comptes, qui a demandé un travail en interne très lourd », a détaillé Marielle Chevallier. « Mais le problème du Parc, c'est le turnover

de personnel, nous sommes en permanence en recherche d'agents. Je n'avais pas de baguette magique » pour changer cela.

Philippe Pichery, à qui Marielle Chevallier avait succédé en septembre 2021, a adressé un message pour préparer sereinement la succession, craignant notamment une récupération des partis politiques. « Nous sommes dans une période de tous les dangers pour notre Parc, avec cette charte à renouveler », alerte le président du Département. « Mon souhait le plus cher, c'est qu'on arrive au prochain comité syndical de façon unie, avec une candidature unique. Ce n'est pas pour faire les choses en catimini, (...) Dans la période où l'on se trouve, on sera observé et se lancer dans une compétition serait prendre un grand risque. J'ai déjà eu des échos que les organisations politiques étaient à l'œuvre pour asséoir leur présence sur le territoire. Ce serait une mauvaise chose. J'en appelle au sens des responsabilités », a-t-il complété, estimant que « c'est aussi dans ces situations que l'on peut construire l'avenir ». La conseillère régionale (LR) Isabelle Héliot-Couronne assurera l'intérim en attendant l'élection, à la fin novembre. ■

PUBLI-EVENEMENTIEL

Events du ST-JULIEN

L'actu  
auboise

La Foire aux Vins d'Intermarché-Judis est toujours un événement. Cette année encore, elle a tenu toutes ses promesses lors d'une folle journée le 16 septembre dernier. Retour sur ce grand moment d'exception par Laure Melchiori.

\*Sachez apprécier et consommer avec modération.

Foire aux vins d'Intermarché :  
Vite, plus que 48 h !

## VOUS N'Y ÉTIEZ PAS ?

Domage mais pas grave car il vous reste encore toute la journée et demain matin jusqu' à 12 h 30 pour y faire des affaires incroyables. Nos

trois influenceurs vedettes de la Région ne s'y sont pas trompés. En effet, lola\_mth\_lou.vbt, benoit\_herbaut ont défilé durant ce samedi mémorable pour faire apprécier aux invités et clients ravis toute la diversité et la richesse des vins présentés dans cette manifestation hors pair.

En amont, une bouteille de blanc, rouge ou rosé au choix, leur avait été remise pour partager avec leurs communautés respectives un grand moment de convivialité et les convier à venir déguster d'autres nouveautés le 16 septembre dernier.

## NOUS, ON Y ÉTAIT !

Outre toute la pléiade de pépites proposées dans cette belle opération de découvertes vinicoles, Intermarché Judis offrait également sur place une dégustation pendant laquelle les personnes présentes avaient la possibilité de gagner un bon cadeau de 10 € (sur une valeur minimum de 20 € d'achat, remis par un des

influenceurs si leur réponse était exacte. Inutile de vous dire que tout le monde était absolument ravi. Parce que ça se passe comme ça chez Intermarché.



On vous attend les copains

@interstju

Le mot clé, c'est réciprocité : vous achetez, on vous offre. Binaire mais tellement sympa en cette période de rentrée, non ?

## ET VOUS, VOUS Y ALLEZ QUAND ?

Parce que la super bonne nouvelle, c'est que la Foire aux Vins continue pour tous les retardataires ou les hyper débordés jusqu'à demain dimanche.

Et ne croyez surtout pas que les bonnes affaires soient déjà parties. Ce serait bien mal connaître l'organisation Intermarché ! Tout est une question de gestion des stocks et chez eux, elle est savamment rodée dans tous les domaines et depuis des années. Ce qui veut dire que vous pourrez forcément y dénicher le vin que vous ne connaissez pas ou que vous souhaitez faire découvrir à vos proches en toute liberté. Parce que chez Intermarché, il se passe toujours quelque chose de nouveau et toute l'année. Alors, pourquoi s'en priver ?

Intermarché - 130, avenue Michel-Baroin - 10800 ST-JULIEN-LES-VILLAS - 03.25.71.50.00

JPH/MSD

# La nouvelle image du Parc de la forêt d'Orient

Depuis novembre, le maire de La Villeneuve-au-Chêne Jésus Cervantès est le nouveau président du Parc de la forêt d'Orient, qu'il souhaite plus proche des habitants et plus uniquement concentré sur l'environnement. « On va changer l'image de ce Parc. Si demain, on ne s'occupe pas des femmes et des hommes qui vivent sur ce territoire, on a loupé notre mission », affirme-t-il.

(/id580362/article/2024-03-18/va-changer-limage-du-parc-de-la-foret-dorient)



Le nouveau président du PNRFO veut changer l'image du Parc : « Est-ce que ça veut dire que l'on va casser tout ce qui existait ? Non, on va continuer à préserver », assure Jésus Cervantès.



Par Entretien de Christophe RUSZKIEWICZ  
Publié: 18 mars 2024 à 07h00

🕒 Temps de lecture: 9 min

Partage :



## Jésus Cervantès, d'après vous, pourquoi les gens que vous croisez vous souhaitent bon courage en tant que nouveau président du Parc naturel régional de la forêt d'Orient ? Faut-il y voir un message ?

Il y a une lecture assez simple. Le Parc n'est pas compris, mais permettez-moi de refaire un historique. Le Parc est né dans les années 70 avec la création des lacs. À l'époque, il n'existe que quatre PNR (parcs naturels régionaux) en France, et le président Pompidou trouve que c'est un très bon outil pour accompagner cette transformation importante. Vous avez des territoires comme Piney qui ont perdu des milliers d'hectares de foncier. Des fois, je rencontre des gens qui me disent qu'ici, on a noyé une église ! Non, ça, c'est dans le sud de la France ! On a noyé beaucoup de forêts, une partie du cimetière de Mesnil-Saint-Père, et le reste, c'était de la petite industrie, de type briqueterie. Ce modèle (de PNR) est donc proposé et s'accompagne de la création d'un syndicat mixte, qui va se retrouver avec une force de frappe terrible. C'est novateur à l'époque. [Les présidents successifs \(/id541793/article/2023-11-22/le-parc-de-la-foret-dorient-un-nouveau-president\)](/id541793/article/2023-11-22/le-parc-de-la-foret-dorient-un-nouveau-president), qui ont eu le nez creux, vont s'emparer des ordures ménagères, des opérations de l'habitat, des bords d'eau, du tourisme.

Sauf que la loi NOTRe est arrivée et les communautés de communes ont connu leur avènement, avec plus ou moins de succès, mais elles ont pris ses compétences. Et le syndicat mixte (du Parc) s'est retrouvé du jour au lendemain, non pas dépouillé, mais avec beaucoup moins de vocations que ce qu'il avait eues par le passé. La préfète supprime quasiment tous les syndicats, considérant que c'était le rôle des com-com de s'occuper de ça. Sauf qu'on ne fait pas disparaître le syndicat mixte du Parc. Aujourd'hui, on a perdu la substance du Parc et on s'est retrouvé avec des équipes qui se sont concentrées uniquement sur la biodiversité. On a oublié que la fonction première d'un Parc, c'est bien au-delà. Oui, il y a de la nature, de la biodiversité, mais avant tout, il y a des humains, de l'activité économique. Les PNR n'ont pas été créés pour mettre sous cloche, ce n'est pas une réserve d'Indiens. On a

un devoir de protection, mais pour cela, on a des réserves, des experts, des scientifiques qui nous aident.

### **Le Parc n'est pas contraignant, mais c'est l'image qu'il renvoie parfois...**

Le Parc est un fabuleux laboratoire et, aussi, une fabuleuse machine à ramener de l'argent sur notre territoire. Les communes participent à hauteur de 4 € par habitant, avec ça, nos financeurs principaux (Département, Région, TCM) lèvent 31 €. Et avec ces 35 €, je vais encore chercher de l'argent à l'Europe. Notre métier, c'est d'être rassembleur. Nous avons le véhicule qui permet de coordonner le sujet, nous sommes guidés par une charte qui fixe des garde-fous. Sur un Parc, tout est possible et mon job, depuis quatre mois, c'est d'expliquer cela à tout le monde. On va changer l'image de ce Parc. Non pas qu'il faille la changer sur le plan marketing, mais il faut changer l'image véhiculée qui ne correspond pas à la réalité. Dans la nouvelle charte, la biodiversité prend sa part, mais il n'y a pas que cela... Si demain, on ne s'occupe pas des femmes et des hommes qui vivent sur ce territoire, on a loupé notre mission.

### **L'environnement ne doit donc pas être la seule priorité du Parc ?**

Est-ce que ça veut dire que l'on va casser tout ce qui existait ? Non, on va continuer à préserver. J'ai confiance en l'avenir, en les nouvelles générations qui ont cette conscience environnementale. Et finalement, tous les événements font que les sujets que l'on traite au travers du Parc sont en prise directe avec la réalité et notre quotidien. Le [« slow tourisme lab » \(/id490220/article/2023-06-02/15-projets-pour-developper-le-slow-tourisme-dans-laube\)](/id490220/article/2023-06-02/15-projets-pour-developper-le-slow-tourisme-dans-laube), il a été inventé il y a quinze ans, tout le monde ne rêve que de ça aujourd'hui ! Le Parc, c'est [Nigloland, \(/id578498/article/2024-03-12/nigloland-lheure-de-la-reouverture-va-bientot-sonner\)](/id578498/article/2024-03-12/nigloland-lheure-de-la-reouverture-va-bientot-sonner) les lacs, le musée Napoléon, des églises formidables à visiter, des parcours de randonnée, etc., et tout cela dans une ambiance familiale. Les chiffres du tourisme sont excellents depuis quelques années.

### **Les maires sont-ils eux-mêmes convaincus de l'intérêt du PNRFO ?**

Lorsque j'ai été élu, je m'étais engagé à rencontrer tous les maires. J'en ai déjà vu la moitié, je me suis fixé de tous les voir avant juillet, y compris ceux du périmètre d'extension. La succession des différents présidents ces dix dernières années a permis à Philippe Pichery (président du Département, qui fut président du Parc de 2019 à 2021, NDLR) et à d'autres financeurs de comprendre la complexité de cet établissement. Il s'est rendu compte que la gouvernance n'avait pas évolué avec le temps. Quand le syndicat mixte était extrêmement fort, les financeurs pouvaient être dans une logique « *je finance, donc je dirige* ». [Dans la future charte \(/id336988/article/2022-01-30/le-parc-naturel-regional-de-la-foret-dorient-revise-sa-charte\)](/id336988/article/2022-01-30/le-parc-naturel-regional-de-la-foret-dorient-revise-sa-charte), on passe d'une voix sur quatre pour les communes à une voix sur deux. C'est une très belle avancée.

**Vous avez été élu après Marielle Chevallier (maire de Vendevre-sur-Barse), qui a démissionné pour raisons personnelles. Il semble qu'il n'y avait pas beaucoup de candidats intéressés, beaucoup auraient refusé le poste.**

Je n'étais pas prédestiné, mais j'ai entendu l'appel. J'ai compris que quelque chose se passait. Quand vous dites qu'il n'y avait pas tant de candidats (</id523106/article/2023-09-23/la-presidente-du-parc-de-la-foret-dorient-demissionne>) que ça, pas mal ont tout de même été consultés.

**Avec la nouvelle charte, le Parc pourrait s'étendre à terme sur 87 communes, parmi lesquelles une est haut-marnaise. Quels seraient les principaux changements avec cette extension ?**

L'extension du périmètre doit faire partie de l'ADN d'un Parc, mais il faut que cela passe par un lien commun. Ce qui nous amène à la Haute-Marne, c'est la trajectoire des zones humides. La préfète de Région a choisi ce périmètre pour cette cohérence. Le fait d'intégrer de nouvelles communes permet au Parc de montrer sa dynamique en termes d'images et de ce qu'on peut apporter à titre expérimental. Quand on voit les actions que l'on mène : ce sont 3,3 millions d'euros d'aides depuis 2008 pour le maintien des prairies pour le monde agricole, la mise en place des PSE (paiement pour services environnementaux) depuis 2021, etc.

## **Est-ce exact que l'on ait promis à la maire de la Ville des Rives-Derroises que le Parc changerait de nom si on intégrait cette commune haut-marnaise ?**

Ce n'est pas un tabou, mais ce n'est pas mon sujet pour l'instant. Je l'ai rencontrée trois fois depuis son intervention lors d'un comité syndical. Le président Pichery a bien fait les choses. Il a rencontré son homologue de Haute-Marne et les choses en matière de gouvernance sont calées. La Haute-Marne voit d'un bon œil l'entrée dans le Parc. Même avec le Der, les choses évoluent. Il n'y a pas d'incompatibilité à être affilié touristiquement au Der et être dans le Parc. Ce ne sont pas tout à fait les mêmes missions, les mêmes statuts. C'est un sujet que l'on va travailler en parallèle avec un petit groupe de travail. Les Rives-Derroises montrent une bonne volonté d'entrer dans le Parc, mais au départ, ce n'est pas la commune mais bien la préfète de Région qui définit le périmètre. Au départ, ils ont été surpris de découvrir ça, puis l'idée les a séduits. Si demain, on va jusque là-haut, il faudra que le nom évolue. Il faudra conserver notre identité, mais lorsque Hampigny a rejoint le Parc, on n'était plus vraiment dans la forêt d'Orient non plus. Soyons modernes. L'image de marque est forte localement, mais ce qui m'intéresse, c'est la répercussion vers l'extérieur.

## **Une extension du Parc jusqu'au lac du Der avait d'ailleurs été évoquée à un moment...**

Il y a eu des idées. Mais n'étions-nous pas juste dans l'affichage ? En tout cas, cela a fait pschitt !

## **Avez-vous peur que des communes refusent d'adhérer au nouveau périmètre ? Parmi les nouvelles ou parmi celles qui sont dans le Parc aujourd'hui.**

Sur toutes mes visites, j'ai une commune que je sens en balance. Elle est notée sur mon calepin, j'ai deux ans pour retourner la situation, mais je ne suis jamais sorti d'une réunion en me disant que j'avais perdu définitivement une commune.

## **De quelle commune s'agit-il, si ce n'est pas indiscret ?**

C'est indiscret. Je ne vais pas la balancer, ce serait dommage. Parfois, certains maires pensent qu'en entrant dans le Parc, cela leur offre une protection, notamment sur l'éolien. Un PNR n'a pas de pouvoir de contrainte. Celui qui fait la loi, c'est l'État. Nous, on peut faire un porter-à-connaissance sur un projet éolien, mais une fois que le dossier est analysé, qui prend la décision ? Ce sont les services de l'État. Si le porteur de projet coche toutes les cases, je n'ai pas de pouvoir réglementaire. Que personne ne se trompe ! Celui qui, à l'inverse, sort en se disant qu'il peut faire ce qu'il veut chez lui, c'est encore une fois l'État qui lui dira oui ou non. Que certains à une époque aient voulu donner cette image du Parc, c'est une chose, mais tout cela, je suis venu pour le gommer.

### **À propos de l'éolien, un projet concerne la frontière nord du Parc. Cela serait le plus grand parc du département (45 éoliennes). Que disent les études ?**

[Nous venons de rendre notre avis \(/id580254/article/2024-03-17/parc-photovoltaïque-sur-le-lac-dorient-leptb-ne-fera-pas-ce-projet-contre\)](/id580254/article/2024-03-17/parc-photovoltaïque-sur-le-lac-dorient-leptb-ne-fera-pas-ce-projet-contre). Il y a un point sur lequel le porteur de projet doit absolument évoluer, mais toutes les recommandations sur le plan technique qui avaient été demandées ont été prises en compte. L'avis aujourd'hui est positif. Rien n'interdirait dans la loi ce projet *in fine*.

### **La charte du Parc doit être renouvelée l'an prochain jusqu'en 2040. Y a-t-il une crainte qu'elle ne soit pas renouvelée ? Est-ce une éventualité à laquelle il faut se préparer ?**

Je serais présomptueux de dire que c'est gagné. Ça n'aurait pas de valeur, cela voudrait dire que la charte compte pour du beurre. Néanmoins, je suis confiant sur le sérieux du travail rendu et du vote qu'il y a eu lors du dernier comité syndical, avec une assemblée plus fournie que d'habitude (l'avant-projet de charte a été validé à Lusigny à l'unanimité, NDLR). Je ne connais pas l'influence qu'aura la visite de la délégation en mai prochain, il y aura une partie séduction dans le bon sens du terme. Des atouts, on en a. Si j'ai des craintes à l'avenir, ce n'est pas sur notre Parc en particulier, ce sont sur les Parcs en général. Est-ce que l'État ne va pas un jour changer de modèle ? Je trouve qu'il

général. Est-ce que l'Etat ne va pas, un jour, changer de modèle ? Je trouve qu'il y a une percussive entre certains dispositifs mis au service des communautés de communes ou de la Fédération de chasse. Les politiques futures de l'État feront que. On pourrait dire la même chose sur les établissements de l'Office national des forêts. Mais au niveau de la Région, il y a une très bonne synergie, les relations avec Troyes Champagne Métropole sont excellentes, le Département nous soutient. Ça me donne de la force. Localement, je ne suis pas inquiet.

## Sur le même sujet

- [Parc photovoltaïque sur le lac d'Orient : « L'EPTB ne fera pas ce projet contre l'acceptation sociale », selon le président du Parc de la forêt d'Orient \(/id580254/article/2024-03-17/parc-photovoltaïque-sur-le-lac-dorient-leptb-ne-fera-pas-ce-projet-contre\)](#)
- [Parc de la forêt d'Orient : les contours se précisent \(/id432762/article/2022-12-02/parc-de-la-foret-dorient-87-communes-devront-se-prononcer\)](#)

# Préambule



Par la rédaction  
Publié: 18/03/2024 à 07:34

🕒 Temps de lecture: 1 min



'est la même rengaine à chaque rencontre, affirme Jésus Cervantès. « *Je croise plein de gens qui me disent "bon courage", mais je leur dis*

Lire la suite

# Forêt : si on faisait confiance à la génétique ?



Par la rédaction  
Publié: 18/03/2024 à 07:34

🕒 Temps de lecture: 1 min

Lire la suite

« On nous demande d'être des laboratoires sur tous les sujets. La couliane, l'équie

**Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :**

[Parc naturel régional de la forêt d'Orient\(/123415/free-tags/parc-naturel-regional-de-la-foret-dorient\)](#)



Météo

(<https://www.lest-eclair.fr/services/meteo>)



Horoscope

(<https://www.lest-eclair.fr/services/horoscope>)



Jeux

(<https://www.lest-eclair.fr/services/jeux>)



Hippisme

(<https://www.lest-eclair.fr/services/hippisme>)

# Clérey – Fresnoy-le-Château : la future charte du Parc naturel régional de la forêt d'Orient présentée aux élus

(/id605166/article/2024-05-29/clerey-fresnoy-le-chateau-la-future-charte-du-parc-naturel-regional-de-la-foret)



Les élus écoutent le président du Parc naturel régional de la forêt d'Orient.



Publié: 29 mai 2024 à 11h53

🕒 Temps de lecture: 1 min

Partage :



Mercredi soir, Jésus Cervantes, président du Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO) depuis novembre 2023, est venu présenter les actions concrètes et les perspectives du Parc aux élus de Clérey et Fresnoy-le-Château. *« C'est un projet de territoire collectif, l'implication de tous est importante. Le but est de convaincre plutôt que de contraindre. »* 87 communes en feront partie, une nouvelle charte va être établie, c'est un long processus, l'ancienne (2009-2024) arrive à échéance. Le territoire a évolué, de formidables opportunités sont à exploiter tout en préservant l'environnement. Le travail se fera avec les partenaires : Agriculture, Forêt, Filières locales, Tourisme, Biodiversité, Ressource en eau, Paysage et Architecture, Urbanisme, Énergies et Mobilités, Culture et Éducation. Place aux échanges entre les équipes structurées en quatre pôles.



#### Météo

(<https://www.lest-eclair.fr/services/meteo>)



#### Horoscope

(<https://www.lest-eclair.fr/services/horoscope>)



#### Jeux

(<https://www.lest-eclair.fr/services/jeux>)



#### Hippisme

(<https://www.lest-eclair.fr/services/hippisme>)

# Où en est la révision de la charte ?

(/id651382/article/2024-10-16/ou-en-est-la-revision-de-la-charte)



Publié: 16 octobre 2024 à 19h27

🕒 Temps de lecture: 1 min

Partage :



La révision de sa charte ayant pris du retard, le Parc vivra quelques mois sans label puisqu'au « *2 avril 2025, on n'aura pas de nouvel arrêté de classement* », indique la directrice du PNRFO, Sophie Payer. Parmi les points essentiels sur lesquels les élus doivent se pencher pour décrocher ce label, figure le schéma directeur des énergies renouvelables, qui définit des zones d'opportunité pour les ENR. « *Mais on doit déjà délibérer avant le 30 novembre pour nos communes...* », pointe Christian Denormandie, maire de Piney. Ces dernières doivent en effet définir une zone d'accélération des ENR.

« *Il faudrait refaire une étude pour savoir où on en est aujourd'hui* », relève Gilles Jacquard, maire de Molins-sur-Aube, devant les chiffres présentés datant de 2022. « *On n'a pas les fonds pour faire une nouvelle étude...* », reconnaît Sophie Payer. Selon les estimations, au vu des projets en cours sur le territoire du Parc (17 projets photovoltaïques et un éolien), la production en énergies renouvelables serait déjà quasiment doublée d'ici à quelques années, atteignant, selon les prévisions 384 GWh/an, contre 210 GWh/an en 2020.



**Météo**

(<https://www.lest-eclair.fr/services/meteo>)



**Horoscope**

(<https://www.lest-eclair.fr/services/horoscope>)



**Jeux**

(<https://www.lest-eclair.fr/services/jeux>)



**Hippisme**

(<https://www.lest-eclair.fr/services/hippisme>)

# Parc de la forêt d'Orient : la cour des comptes sème le doute quant au renouvellement du label

La chambre régionale des comptes émet de sérieux doutes quant au renouvellement du label du Parc naturel régional de la forêt d'Orient. Retard dans la rédaction de la charte et manque de consensus sur des sujets sérieux sont les principaux arguments qui interrogent la juridiction.

(/id671114/article/2024-12-14/parc-de-la-foret-dorient-la-cour-des-comptes-seme-le-doute-quant-au)



La route sera encore longue avant de savoir si le label du Parc naturel régional de la forêt d'Orient sera renouvelé. - Archives




Par

**Christophe RUSZKIEWICZ (/116450/dpi-authors/christophe-ruskiewicz)**

Journaliste


Publié: 14 décembre 2024 à 19h43

 Temps de lecture: 3 min

Partage :



**Y** aura-t-il encore, l'année prochaine, un Parc naturel régional dans notre département ? Alors que la labellisation du Parc de la forêt d'Orient (PNRFO) (</id580362/article/2024-03-18/va-changer-limage-du-parc-de-la-foret-dorient>) prend fin en avril 2025, la chambre régionale des comptes (CRC) Grand Est a émis, dans un rapport rendu public en octobre, de fortes incertitudes sur le renouvellement de ce classement attribué depuis 1970. Elle qui se penche pour la première fois sur le sort du PNRFO a étudié les exercices 2018 et suivants et dresse un constat mitigé sur le rôle du Parc au niveau local (</id432762/article/2022-12-02/parc-de-la-foret-dorient-87-communes-devront-se-prononcer>).

Consultez l'actualité en vidéo  (/videos)

## « Profondes évolutions » et projet « en partie obsolète »

La juridiction souligne notamment que « *(le) projet de territoire (est) en partie obsolète* ». « *Ni la définition ni le contour des engagements n'ont évolué depuis 2008, alors que le syndicat a vécu, depuis cette date, de profondes évolutions ; la place des communes dans la gouvernance est limitée ; la dynamique de la relation avec les habitants est à renforcer. Une difficulté tiendra à l'absence d'évaluation de la charte actuelle, pourtant obligatoire, qui empêche de mesurer l'impact des activités du parc* », énumère la chambre régionale des comptes.



**« La démarche présente un calendrier et un budget peu maîtrisés et les débats en cours montrent une absence de consensus qui pourrait être préjudiciable à la procédure de renouvellement du classement »**

La chambre régionale des comptes

Depuis le début du siècle, le Parc a, en effet, perdu tour à tour de nombreuses compétences. Pêle-mêle, citons la gestion des déchets et des déchetteries, le schéma de cohérence territoriale (son rôle est désormais consultatif), une grande partie du tourisme et la gestion des ports de l'Aube.

Le retard pris dans la rédaction de la charte est aussi de nature à inquiéter la CRC : « *La démarche présente un calendrier et un budget peu maîtrisés et les débats en cours montrent une absence de consensus qui pourrait être préjudiciable à la procédure de renouvellement du classement* », souligne-t-elle, rappelant « *le risque de non-renouvellement du classement si l'échéance du 2 avril 2025 n'était, in fine, pas respectée* ».

## Un Parc quelques mois sans label

« *L'absence de consensus* » concerne notamment la politique liée aux énergies renouvelables et ce alors que 29 nouvelles communes sont susceptibles d'intégrer ce nouveau périmètre. « *Certaines réflexions sur le contenu du prochain projet de territoire suscitent des tensions lors des concertations avec les communes et les habitants. (...) La multiplication des projets consacrés aux énergies non carbonées, sources de revenus pour les collectivités qui les accueillent, pose la question de leur compatibilité avec les enjeux environnementaux. Cela complexifie l'élaboration d'un nouveau projet de territoire consensuel et les conditions dans lesquelles une nouvelle charte ([/id336988/article/2022-01-30/le-parc-naturel-regional-de-la-foret-dorient-reviser-sa-charte](https://www.lest-eclair.fr/id336988/article/2022-01-30/le-parc-naturel-regional-de-la-foret-dorient-reviser-sa-charte)) pourra être approuvée* », estime la CRC.

Lors du dernier comité syndical, la directrice du Parc, Sophie Payer, a déjà indiqué que le Parc vivra quelques mois sans label, puisqu'au « *2 avril 2025, on n'aura pas de nouvel arrêté de classement* ». Mais le retrouvera-t-il un jour ?

## Sur le même sujet

- [La nouvelle image du Parc de la forêt d'Orient \(/id580362/article/2024-03-18/va-changer-limage-du-parc-de-la-foret-dorient\)](#)
- [Faut-il questionner l'utilité du Parc naturel régional de la forêt d'Orient ? \(/id651383/article/2024-10-16/faut-il-questionner-lutilite-du-parc-naturel-regional-de-la-foret-dorient\)](#)
- [Le Parc de la forêt d'Orient s'associe avec des randonneurs, des photographes et des amis d'arbres remarquables \(/id640635/article/2024-09-15/le-parc-de-la-foret-dorient-sassocie-avec-des-randonneurs-des-photographes-et\)](#)

## « Mon inquiétude est limitée »

Le rapport de la chambre régionale des comptes intervient dans un contexte incertain pour le Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO), en attente de savoir si son projet de charte sera bien validé. Comment le président du PNRFO a accueilli ce rapport ? « *Tout ce qui y est écrit est justifié, mais c'est un peu dommage que cela concerne les exercices de 2018 à 2022, une période révolue avec l'arrivée de la nouvelle direction* », commente Jésus Cervantes.

Les six derniers mois ont été bénéfiques selon le président du Parc. « *Les relations sont bonnes avec l'EPTB, la Fédération des chasseurs, la chambre d'agriculture. Cette voie, on est en train de la trouver. Mon inquiétude est limitée, je reste concentré sur le fait de ne pas relâcher les efforts.* » Et avec les communes, qui devront tour à tour se prononcer pour se maintenir dans le Parc ? « *Sur les 58 actuelles, je n'en ai aucune qui m'a dit qu'elle quittait le Parc. Sur les 29 (qui doivent intégrer le Parc élargi dans la prochaine mouture, NDLR), je n'ai pas eu de verdict immédiat. Je ne dis pas que nous aurons les 87 communes. Tout le secteur de Clérey, Montaulin, il n'y a pas de raison majeure qu'il ne soit pas dans le Parc. Le Chavangeois pourrait être le domaine d'extension le plus tendu. Je ne fais pas le malin, il y aura des réticences.* »

La question des projets d'énergies renouvelables qu'évoque la chambre régionale des comptes a été en partie balayée avec l'abandon du parc solaire sur le lac d'Orient. « *Il fallait trancher pour que ce dossier ne vienne pas polluer le reste. Depuis, je n'ai pas eu beaucoup de retours, c'est signe que cela a été compris.* » Le Parc est aussi contraint aux délais de retour des services pour lancer l'enquête publique « *avant la fin de l'année* ». Et Jésus Cervantes le concède : « *Ce qui m'a un peu inquiété, c'est le manque d'État en face de nous* ».



### Météo

(<https://www.lest-eclair.fr/services/meteo>)



### Horoscope

(<https://www.lest-eclair.fr/services/horoscope>)



### Jeux

(<https://www.lest-eclair.fr/services/jeux>)



### Hippisme

(<https://www.lest-eclair.fr/services/hippisme>)

# « Mon inquiétude est limitée »

[\(/id671101/article/2024-12-14/mon-inquietude-est-limitée\)](#)



Publié: 14 décembre 2024 à 19h06

🕒 Temps de lecture: 2 min

Partage :



Le rapport de la chambre régionale des comptes intervient dans un contexte incertain pour le Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO), en attente de savoir si son projet de charte sera bien validé. Comment le président du PNRFO a accueilli ce rapport ? « *Tout ce qui y est écrit est justifié, mais c'est un peu dommage que cela concerne les exercices de 2018 à 2022, une période révolue avec l'arrivée de la nouvelle direction* », commente Jésus Cervantes.

Les six derniers mois ont été bénéfiques selon le président du Parc. « *Les relations sont bonnes avec l'EPTB, la Fédération des chasseurs, la chambre d'agriculture. Cette voie, on est en train de la trouver. Mon inquiétude est limitée, je reste concentré sur le fait de ne pas relâcher les efforts.* » Et avec les communes, qui devront tour à tour se prononcer pour se maintenir dans le Parc ? « *Sur les 58 actuelles, je n'en ai aucune qui m'a dit qu'elle quittait le Parc. Sur les 29 (qui doivent intégrer le Parc élargi dans la prochaine mouture, NDLR), je n'ai pas eu de verdict immédiat. Je ne dis pas que nous aurons les 87 communes. Tout le secteur de Clérey, Montaulin, il n'y a pas de raison majeure qu'il ne soit pas dans le Parc. Le Chavangeois pourrait être le domaine d'extension le plus tendu. Je ne fais pas le malin, il y aura des réticences.* »

La question des projets d'énergies renouvelables qu'évoque la chambre régionale des comptes a été en partie balayée avec l'abandon du parc solaire sur le lac d'Orient. « *Il fallait trancher pour que ce dossier ne vienne pas polluer le reste. Depuis, je n'ai pas eu beaucoup de retours, c'est signe que cela a été compris.* »

Le Parc est aussi contraint aux délais de retour des services pour lancer l'enquête publique « *avant la fin de l'année* ». Et Jésus Cervantes le concède : « *Ce qui m'a un peu inquiété, c'est le manque d'État en face de nous* ».



Météo

(<https://www.lest-eclair.fr/services/meteo>)



Horoscope

(<https://www.lest-eclair.fr/services/horoscope>)



Jeux

(<https://www.lest-eclair.fr/services/jeux>)



Hippisme

(<https://www.lest-eclair.fr/services/hippisme>)

# Le Parc de la forêt d'Orient a revu sa copie, voici les changements pour la charte 2025-2040

Lors du comité syndical du 24 mars, outre les points qui concernaient les budgets primitifs, les personnes présentes ont bénéficié d'une présentation des modifications apportées au projet de charte 2025-2040.

(/id705133/article/2025-04-08/le-parc-de-la-foret-dorient-revu-sa-copie-voici-les-changements-pour-la-charte)



Avec l'intégration des nouvelles communes dans le périmètre du Parc, le PNRFO devra changer de nom. Une consultation publique sera mise en place le moment venu.



Par Valérie BILLAUDOT  
Publié: 8 avril 2025 à 07h00

🕒 Temps de lecture: 3 min

Partage :



Le retard de publication du projet de charte du Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO) avait incité la Chambre régionale des comptes (CRC) à émettre de sérieux doutes en ce qui concerne [le renouvellement du label Parc au PNRFO \(/id671114/article/2024-12-14/parc-de-la-foret-dorient-la-cour-des-comptes-seme-le-doute-quant-au\)](/id671114/article/2024-12-14/parc-de-la-foret-dorient-la-cour-des-comptes-seme-le-doute-quant-au). Depuis ce constat et les recommandations de la préfecture de Région, les agents du Parc n'ont pas chômé pour mettre à jour [ce projet de charte \(/id336988/article/2022-01-30/le-parc-naturel-regional-de-la-foret-dorient-revise-sa-charte\)](/id336988/article/2022-01-30/le-parc-naturel-regional-de-la-foret-dorient-revise-sa-charte) et ainsi répondre au mieux aux attentes. Lundi 24 mars, lors du comité syndical, avant la présentation des perspectives à venir, c'est Quentin Mazet, chef du pôle aménagement et développement – révision de la charte, qui a eu la lourde tâche d'énumérer les modifications apportées au texte initial.

Consultez l'actualité en vidéo [📺\(/videos\)](/videos)

Cette note de réponse, validée par le syndicat mixte en fin de présentation, sera envoyée en avril prochain à l'Autorité environnementale (AE) pour relecture suivie de la visite des rapporteurs. Avant juillet, date à laquelle l'AE rendra son avis sur le mémoire de réponse, un nouveau nom pour le PNRFO devra être validé. En effet, dans l'attente d'intégrer les nouvelles communes dans le Parc, qui passerait de 58 aujourd'hui à 87, il est nécessaire de le renommer. En septembre, le président de Région devrait prendre un arrêté avant la saisie du tribunal administratif pour la révision de la charte.

## Un grand nombre de points à revoir

Dans la première version du projet, la préfecture de Région avait souligné quelques points à revoir, notamment sur la qualité du rapport et du projet souhaitant y retrouver l'intention du Parc et l'engagement de ses signataires ainsi que la conception d'une [disposition spécifique autour du label Ramsar \(/id689395/article/2025-02-14/zones-humides-la-commune-dhampigny-devient-la-deuxieme-commune-de-laube\)](/id689395/article/2025-02-14/zones-humides-la-commune-dhampigny-devient-la-deuxieme-commune-de-laube).

En ce qui concerne la gouvernance et la capacité du syndicat mixte à conduire le projet, une annexe présentant le programme d'actions, le plan de financement et

projet, une annexe présentant le programme d'actions, le plan de financement et l'organigramme à trois ans mais aussi un livret de présentation des droits et devoirs des délégués communaux du PNR et des autres élus sera incluse à la charte. Pour la préservation des espaces naturels et de la biodiversité, la création d'une trame noire est bien prévue et dans cette optique, un diagnostic préalable sera réalisé pour cibler et traiter les zones polluées par la lumière.

### **Abonnés** À LIRE AUSSI

[La saison redémarre à l'espace faune de la forêt d'Orient \(/id704240/article/2025-04-04/la-saison-redemarre-lespace-faune-de-la-foret-dorient\)](/id704240/article/2025-04-04/la-saison-redemarre-lespace-faune-de-la-foret-dorient)

Pour continuer à répondre aux recommandations en matière de gestion durable des forêts (/id686621/article/2025-02-05/encore-des-travaux-prevus-en-2025-villadin), le PNRFO va renforcer le réseau d'aires protégées en priorisant les acquisitions foncières, en mettant en place des réserves biologiques intégrales ou dirigées ainsi que des îlots de sénescence de vieillissement. Des actions seront développées pour une agriculture durable, pour favoriser l'élevage, pour rechercher des circuits courts mais aussi pour préserver les prairies, notamment.

En direction des propriétaires de biens, il est prévu d'organiser un atelier rural d'urbanisme pour les sensibiliser et les conseiller sur la rénovation énergétique, entre autres. Pourtant bien identifiés sur le territoire, les savoir-faire et les animations du Parc (/id704240/article/2025-04-04/la-saison-redemarre-lespace-faune-de-la-foret-dorient) vont bénéficier d'une plus grande communication. Cette promotion permettra d'encadrer les activités de loisirs dans les espaces naturels et surtout d'établir des zones de quiétude en cas de besoin et un livret d'animations qui met en avant les produits « Valeurs Parc » sera créé, ce qui devrait profiter aux actions déjà mises en place en direction du tourisme durable.



**« Le Parc se placera en tant que chef de file afin d'encadrer le**

## **developpement de la filiere eolienne sur les zones definies et d'exclure les secteurs paysagers et écologiques sensibles »**

Enfin, et sur un sujet qui concerne particulièrement les habitants du Parc, les énergies renouvelables, il a été préconisé d'être plus ambitieux ([/id580362/article/2024-03-18/va-changer-limage-du-parc-de-la-foret-dorient](#)) en prenant en compte l'enjeu primordial qu'est la conservation du patrimoine paysager, naturel et bâti. Un schéma directeur a donc été finalisé et sera annexé à la charte qui permettra au Parc de se placer en tant que chef de file afin d'encadrer le développement de la filière éolienne sur les zones définies et d'exclure les secteurs paysagers et écologiques sensibles.

Pour appuyer le rôle de l'[association des Amis du Parc, \(/id688439/article/2025-02-11/les-amis-du-parc-toujours-sur-une-bonne-dynamique\)](#) une modification supplémentaire a été ajoutée aux recommandations afin d'inscrire ce soutien pour que l'association soit reconnue en tant qu'acteur majeur de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Un travail complexe, accompli avec beaucoup d'implication et sérieux par les équipes soutenues par la direction et le comité syndical, qui devrait permettre au Parc de conserver son label et d'obtenir la validation de sa charte 2025-2040.

### **Sur le même sujet**

- [Le Parc naturel régional de la forêt d'Orient révisé sa charte \(/id336988/article/2022-01-30/le-parc-naturel-regional-de-la-foret-dorient-revisé-sa-charte\)](#)
- [Faut-il questionner l'utilité du Parc naturel régional de la forêt d'Orient ? \(/id651383/article/2024-10-16/faut-il-questionner-lutilite-du-parc-naturel-regional-de-la-foret-dorient\)](#)
- [Parc de la forêt d'Orient : la cour des comptes sème le doute quant au renouvellement du label \(/id671114/article/2024-12-14/parc-de-la-foret-dorient-la-cour-des-comptes-seme-le-doute-quant-au\)](#)

**Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :**

[Hampigny \(Aube\)\(/46564/locations/hampigny-aube\)](#)



### Météo

(<https://www.lest-eclair.fr/services/meteo>)



### Horoscope

(<https://www.lest-eclair.fr/services/horoscope>)



### Jeux

(<https://www.lest-eclair.fr/services/jeux>)



### Hippisme

(<https://www.lest-eclair.fr/services/hippisme>)

# Le Parc naturel régional de la forêt d'Orient prépare les quinze prochaines années

Réunis à Radonvilliers, les représentants des 87 communes incluses dans le périmètre du PNRFO ont voté en faveur du nouveau projet de charte, présenté par le président Jésus Cervantès.

(/id726339/article/2025-06-22/le-parc-naturel-regional-de-la-foret-dorient-prepare-les-quinze-prochaines)



Jésus Cervantès, président du Parc naturel régional de la forêt d'Orient, a rappelé l'importance de la charte





Par Jacky Lecerf  
Publié: 22 juin 2025 à 18h21

🕒 Temps de lecture: 2 min

Partage :



La ministre de la Santé inaugure les nouvelles urg... ✕

**L**e président du Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO), Jésus Cervantès, a récemment invité les représentants des 87 communes concernées par le projet de territoire du Parc, les maires des villes-portes, des communes limitrophes, ainsi que les présidents de six établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à la salle des fêtes de Radonvilliers. Objectif de cette réunion : présenter le nouveau projet de charte. Celle-ci, valable 15 ans, fixe les objectifs et oriente les politiques publiques en matière de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et social et de développement touristique sur le territoire du Parc.

## La délibération de principe n'engage pas les communes

En ouverture de la réunion, le président a présenté son bilan depuis sa prise de fonction et a souhaité partager ses découvertes, ses interrogations. « *Notre Parc entre dans une phase déterminante : la fin de la révision de sa charte. Il vous sera proposé de construire les contours du futur périmètre du Parc. Aujourd'hui, nous devons être capables de proposer un premier scénario de Parc. C'est une délibération de principe qui n'engage aucunement vos communes* », a-t-il souligné.

Les chefs de pôle ont présenté les missions principales et leur rôle de conseiller, d'accompagnateur au quotidien évoquant un spectre très large qui va des projets photovoltaïques à Brienne, à l'aide aux agriculteurs en passant par l'information dans les classes de CM1 et CM2.

La ministre de la Santé inaugure les nouvelles urg... X

Après une rapide présentation du projet de charte, 63 communes concernées ont voté pour la charte, vote qui a été dévoilé en présence d'Évelyne Perrot, sénatrice, Philippe Pichery, président du conseil départemental, François Baroin, maire de Troyes, et Sabah-Nora Faouzi, sous-préfète qui ont pris à leur tour la parole.

« *Un résultat encourageant qui ne préfigure pas la solution définitive mais donne une base solide pour la réalisation de la future charte* », concluait le président Jésus Cervantès.

**Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :**

**[Radonvilliers \(Aube\)/399/locations/radonvilliers-aube](#)**



**Météo**

<https://www.lest-eclair.fr/services/meteo>



**Horoscope**

<https://www.lest-eclair.fr/services/horoscope>



**Jeux**

<https://www.lest-eclair.fr/services/jeux>



**Hippisme**

<https://www.lest-eclair.fr/services/hippisme>

**La ministre de la Santé inaugure les nouvelles urg... **

# Sur la période 2009 – 2025, « l'évaluation ne parvient pas à mesurer de manière précise l'impact global de la charte sur le territoire »

[\(/id737019/article/2025-08-01/sur-la-periode-2009-2025-levaluation-ne-parvient-pas-mesurer-de-maniere-precise\)](https://www.lest-eclair.fr/id737019/article/2025-08-01/sur-la-periode-2009-2025-levaluation-ne-parvient-pas-mesurer-de-maniere-precise)



Publié: 1 août 2025 à 20h22

🕒 Temps de lecture: 2 min

Partage :



Dans son rapport, l'Autorité environnementale s'est également penchée sur le document d'évaluation de la charte 2009-2025 du PNRFO qui, selon elle, « *témoigne d'une réelle implication du syndicat mixte et de ses partenaires dans la préservation de la biodiversité, la valorisation des patrimoines naturels et culturels, ainsi que dans l'animation territoriale* ».

« *Sur le plan financier, le syndicat mixte a fait preuve d'une résilience notable : face à la diminution des contributions statutaires, il a su mobiliser un important volume de subventions (...), ce qui lui permet de rester opérationnel malgré une fragilité budgétaire structurelle.* »

L'Autorité environnementale (</id649023/article/2024-10-10/projet-de-parc-solaire-flottant-rosnay-lhopital-des-consequences-sur>) considère cependant que le document « *reste peu explicite sur les effets réels des politiques menées. L'évaluation ne parvient pas à mesurer de manière précise l'impact global de la charte sur le territoire.* » Et de noter que « *la dimension citoyenne reste secondaire : si l'association des Amis du Parc est citée, il n'y a pas d'analyse structurée de la participation des habitants ni d'évaluation de la gouvernance démocratique du Parc.* »

## Les ressources humaines, point d'inquiétude

Mais c'est sur le fonctionnement en interne du PNRFO que l'AE signale un point d'inquiétude majeur : la pérennité des ressources humaines. Le rapport fait état d'une « *équipe réduite (24 agents), un turn-over important, et un recours massif à des financements de court terme fragilisent la continuité des actions* ». Une problématique sur laquelle le syndicat mixte se devra d'être vigilant.



Météo

(<https://www.lest-eclair.fr/services/meteo>)



Horoscope

(<https://www.lest-eclair.fr/services/horoscope>)



Jeux

(<https://www.lest-eclair.fr/services/jeux>)



Hippisme

(<https://www.lest-eclair.fr/services/hippisme>)